Vivre à Lorgues
JOURNAL COMMUNAL

N° 39 - 7 MARS 1998

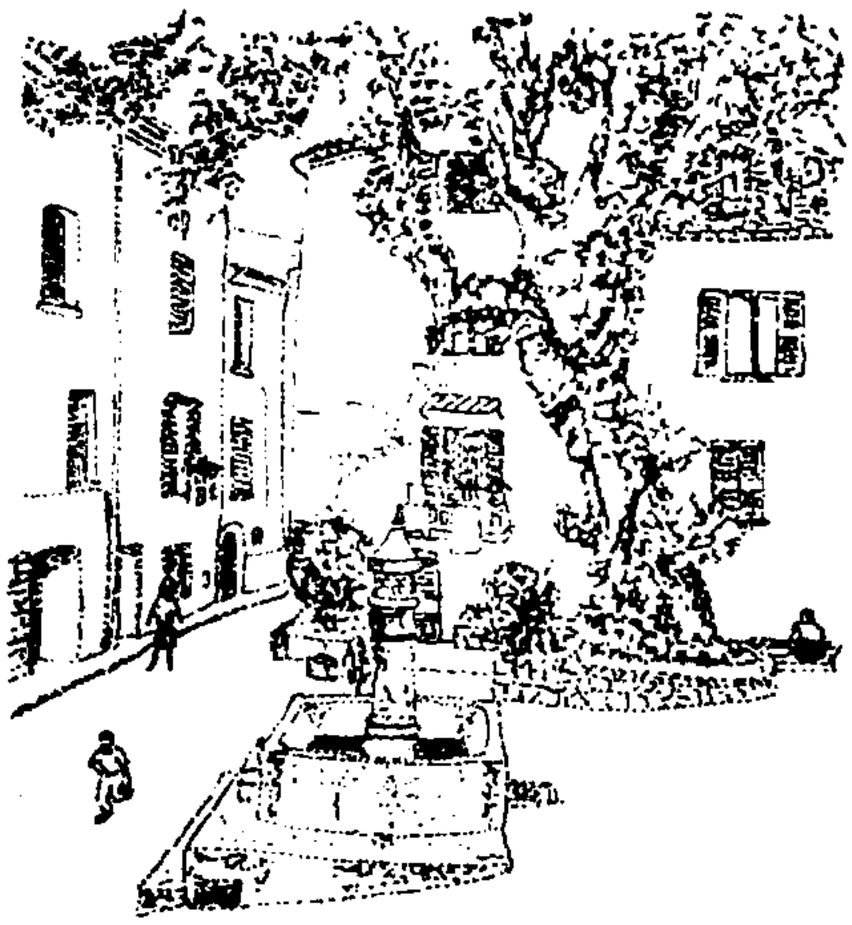

fontaine du Petit-marché

SOMMAIRE

P. 2, 3, 4. Vie quotidienne.
Retraites : brève histoire. *J. Gauneau.*
Retraités agricoles. Rôle social, syndicalisme. *L. Preire.*
Réel exemple de solidarité : quand les « aînés » aident les plus jeunes. *S. Gaméro, Amicale des anciens du collège et du lycée.*
Seniors et solidarité. *M. Lagnien.*
Vivre ensemble. *J. Forestier.*
Droit des donations. Dernier délai... *A.-A. Compan.*

P. 5, 6, 7. L'OLIVIER.
Elle fut verte, ma campagne ! *L. Preire.*
L'oulivié. *Poème ancien, cité par L. Preire.*
Olivier et conditions climatiques. Notes... *M. Chapelain.*
Témoignage d'amour... des oliviers... *L. Ainaud, G. Hardouin.*
Moulin de Lorgues : bilan oléicole... *Le conseil d'administration.*

P. 8. Méli-mélo.
Super-octogénaire : anniversaire d'un cyclo. *M. Sigoure.*
Faites du vélo. Fête du vélo. *Les organisateurs.*
Amours, délices et... grandes orgues. *L'A.D.M.O..*
Recette. Ttoro. *Pierrette*

P. 9. Économie locale.
Initiative rue de l'Église. Voisines et consoeurs. *G. Hardouin.*
Photographe à Lorgues. Un « pro ». *V.A.L..*
Souvenirs : vieux métiers. Marchands de lait. *F. Chauvier.*

P. 10. Tradition.
Résiniers « de Lorgues ». *F. Silvestri.*
Lu pour vous. *La Bibliothèque.*
Brèves.

P. 11. Vie quotidienne.
Suggestions... *L. Doumont, Soc. Lorguaise d'Horticulture.*

MUNICIPAL: ENCART BLANC

Editorial

ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Les collectivités locales appliquent une nouvelle comptabilité dite « M14 ». Celle-ci permet de mieux appréhender l'état financier réel des communes. En fait, déjà en 1996, à propos de Lorgues, deux études faites par la banque du Crédit Local de France et par le Trésor Public rendaient compte de notre bonne santé budgétaire.

Le bilan provisoire de 1997 confirme ces très favorables analyses.

Bilan de 1997

La hausse totale des dépenses de fonctionnement est de 6%. Elle s'établit comme suit :

1) Hausse limitée des dépenses de personnel : + 1,90% ; si on ne tient pas compte des dépenses des vacations des sapeurs-pompiers, l'évolution est encore plus faible : +1%.
2) Stagnation des charges financières au même niveau qu'en 1993.

En 1997, la commune a intégralement autofinancé ses investissements sans emprunter (pour mémoire, la part de l'emprunt pour investissement en 1993 s'élevait à 56%, et en 1996 : 25%). Certes, 1997 fut en priorité une année d'élaboration des projets, dont certains seront opérationnels dès 1998.

Globalement, en 1998, par prélèvement sur ses économies de fonctionnement, votre commune dispose d'une capacité d'investissement de 11.170.000 F.

Quel projet pour 1998 ?

...Dépenses de fonctionnement : stabilité de la fiscalité

- Le rythme de croissance des dépenses de fonctionnement devrait être, globalement, du même ordre qu'en 1997.
- Pas d'augmentation des impôts : pour la quatrième année consécutive, les taux des impôts directs locaux resteront au niveau de 1994. Mais, compte tenu du développement de la commune, les recettes croissent, tout de même, de près de 4%.
- Concernant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, l'élargissement de la collecte permettra à plus de 90% des redevables de constater une baisse de leur charge ; c'est une simple mesure de justice fiscale.

...Investissements : les principales réalisations seront les suivantes :

- Parvis de la collégiale Saint-Martin : 500.000 F.
- Crèche et halte-garderie : 5.000.000 F.
- O.P.A.H. (aides aux propriétaires comprises) : 1.000.000 F.
- Goudronnage des chemins : 1.500.000 F.
- Salle de judo : 3.000.000 F.
- Rénovation collège et lycée : 1 600.000 F.
- Climatisation de l'école Emile-Zola et de l'Espace François-Mitterrand, rénovation de l'école Marius-Trussy : 1.000.000 F.
- Équipement en matériel des services municipaux : 1.000.000 F.
- Achat du terrain Ferray-Redonne (terrain Lobera) : 800.000 F.
- Restauration de la fontaine de la Noix : 150.000 F...
- À cette liste s'ajoute toutes les dépenses diverses de gros entretien et le remboursement du capital de la dette.

Ces investissements devraient approcher 20 millions de francs, auxquels participeront les subventions.

La part de l'emprunt interviendra si nécessaire mais de façon limitée et marginale.

En synthèse, j'affirmerai que notre solide santé financière permet à la municipalité de disposer d'une marge de manœuvre importante. Nous réaliserons ces investissements en toute responsabilité, y compris sur le plan de la justice fiscale. Il faut le dire, le répéter... Car notre engagement au service des Lorguais s'accomplit sans doute avec mesure, mais aussi avec vigueur et clarté, dans tous les domaines de la gestion publique.

À chacun, je renouvelle l'invitation régulièrement formulée : assistez aux sessions du conseil municipal ! C'est, à plus d'un titre, intéressant. Alors, à bientôt ?

Vie quotidienne

RETRAITES :
BRÈVE HISTOIRE

Lorsque V.A.L. eut sorti un numéro spécial sur « retraites et retraités » (n°34, qui fut promptement épuisé), il y eut de nombreuses réactions intéressantes. Si certaines apprécièrent la complémentarité de ce numéro avec le premier exemplaire des Cahiers de Vivre à Lorgues[1], d'autres exprimaient le regret qu'il n'y ait pas eu d'évocation du déroulement historique de ce qui aujourd'hui semble une évidence acquise. C'est pourquoi, à défaut d'une thèse de doctorat, il a paru intéressant de retracer brièvement l'origine et l'évolution de ce mécanisme social.

Sa naissance est essentiellement liée à l'avènement de l'ère industrielle (+ ou - 1750). La France, rurale, n'avait rien de tel et il faudra longtemps pour que le monde agricole bénéficie des conquêtes ouvrières. Par contre, ce sont les « patrons », nouveaux venus dans les classes sociologiques, qui en ont conçu l'idée. Ils étaient partagés entre deux préoccupations : un souci d'ordre social en assurant un minimum de ressources aux salariés fidèles, mais aussi un souci d'ordre économique en maintenant une relative stabilité du personnel, par la promesse d'une retraite future.

Le système s'appuyait essentiellement sur des Caisses patronales. L'alimentation de celles-ci reposait sur des modalités variées : parfois proportionnellement à la masse salariale, souvent en fonction des bénéfices de l'exploitation, mais également selon la générosité du patron. On imagine aisément la précarité d'un tel dispositif, tributaire de la prospérité de l'entreprise ou de l'humeur patronale. Mais il est incontestable que là furent les fondements de ce qui devait se développer plus tard.

Car, il faudra attendre la moitié du XIXe siècle pour que s'organisent (à titre facultatif, et seulement pour certaines professions) des structures annonçant les futurs régimes de retraite. Il convient, ici, de citer deux ancêtres : la Société de Secours Mutuel et la Caisse Nationale de Retraite pour la Vieillesse. On voit aussi apparaître les premières tentatives parallèles, par des sociétés d'assurance.

Enfin, le 5 avril 1910 (il y a moins d'un siècle...) une loi fixa pour la première fois le principe d'une assurance obligatoire pour tous les salariés, des deux sexes ! Mais cette généreuse idée ne commencera à s'appliquer que vingt ans après. C'est le 30 avril 1930 qu'une nouvelle loi prévoit, après trente années de cotisation et à l'âge de 60 ans, le versement d'une pension égale à 40% du salaire moyen. Toutefois ce dispositif n'était applicable qu'aux salariés dont la rémunération ne dépassait par un certain plafond, les autres étant censés capables de se constituer leur propre retraite.

C'est dans le grand bouillonnement optimiste de la libération, avec les ordonnances de 1945, que de Gaulle (à qui l'on doit également les ASSEDIC et l'UNEDIC) met en place un système général organisant une véritable « sécurité sociale », destinée à l'ensemble des actifs et basée sur un principe de répartition. Ce système, ne garantissant qu'un minimum de revenu, fut progressivement complété par un dispositif de retraites complémentaires, à titre obligatoire. Mais, comme souvent en France, il fallait du temps pour passer à l'acte, et c'est seulement en décembre 1972 que cette obligation devint opérationnelle.

Cependant après une faste période d'expansion, deux phénomènes sont apparus : la crise économique qui entraîne le chômage, et la baisse de la natalité qui affaiblit la démographie. Leur convergence produit une diminution de la population active dont il découle à la fois la mise en péril du dispositif de répartition, et la fragilisation des mécanismes mutualistes. C'est la porte ouverte au système libéral ; il suffit, pour s'en rendre compte, d'être attentif à la montée publicitaire des propositions du secteur capitaliste (assurances et banques) qui tentent d'investir le terrain : pour ceux qui ont de l'argent !

A chacun de choisir les valeurs qu'il préfère sauver. Futurs Retraités de Tous Pays (F.R.T.P.), unissez-vous !

Jacques Gauneau

[1] Voir BROUSSARD Joseph, DELSERAY Christian. - Les Maisons de retraite de Lorgues. Aperçu administratif et historique. Les Cahiers de Vivre à Lorgues, mars 1997.

RETRAITÉS AGRICOLES
RÔLE SOCIAL, SYNDICALISME

Le chapeau de V.A.L. n°38 « Solitude et sollicitude » rappelait bien à propos et comme il se devait, quelques vérités, dénonçant certaines anomalies et contradictions de notre société. Cela m'interpelle, ravive quelques vagues notions sur les dualités et m'incite à revenir sur la question...

En effet, nous vivons chaque jour, des choses qui s'opposent ; véritables antagonismes : richesse et pauvreté, nantis et déshérités, favoritisme et arbitraire ; dualités parmi tant d'autres (non pythagoriciennes), qui paraissent bien mettre en cause le fondement de notre société : mais un ordre social sans dualité, peut-il être créé, et exister ? N'est-ce pas mythe, utopie ?

Moi -l'autre, depuis l'origine-, n'est ce pas la première dualité qui inéluctablement engendre tous les conflits ? Il faut vivre avec, s'adapter et lutter pour s'améliorer.

D'autres dualités, heureusement sont motivantes : altruisme face à égoïsme, solidarité face à exclusion ; voilà de quoi sensibiliser beaucoup d'hommes et de femmes voulant se rendre utiles, en refusant la monotonie, voire l'ennui de l'isolement par un décrochage social.

Retraités agricoles, qu'en pensons-nous ?

Voilà, en vérité, la raison de cet article qui va reprendre les éléments principaux d'un rapport de notre section nationale : « Rôle social des retraités ».

Constats démographiques

D'abord, quelques chiffres pour situer le sujet. D'après l'INSEE, le dernier recensement de 1990 dénombre pour la France métropolitaine :

- population totale : 56.634.299 habitants ;
- population rurale : 14.700.000 habitants ;
- population de 60 ans et plus : 11.387.157 habitants ;
- milieu rural de 60 ans et plus : 3.251.512 habitants, soit 22% de la population rurale.

Les prévisions générales estiment que la proportion des personnes âgées va croître en toutes hypothèses, atteindre 24 à 30% de la population totale en France et franchir le cap des 16 millions en 2025. A cette date, il y aura autant de personnes de 75 ans et plus, que de jeunes de 15 à 24 ans.

La composition de la société rurale est la suivante :

- 7% d'artisans et commerçants,
- 15% de cadres moyens et supérieurs,
- 28% d'employés et ouvriers,
- 29% de retraités agricoles (on ne compte ici, que la population active ou retraitée).

Cela signifie qu'il y a un agriculteur ou ancien agriculteur pour 4 autres salariés ou retraités non agricoles, qu'il y a 4 retraités pour 6 actifs, et que, bien sûr, une bonne part des retraités non agricoles sont venus des grandes villes au moment de la retraite.

En ce qui concerne la dépendance, les prévisions de l'INSEE pour l'an 2000 s'établit comme suit :

- 600.000 personnes âgées lourdement dépendantes nécessiteront une aide pluriquotidienne,
- 800.000 seront semi-indépendantes et demanderont une aide plurihebdomadaire,
- 500.000 seront occasionnellement dépendantes.

Constats d'espoir

Dans une société vieillissante, la poussée démographique de la population âgée, en France et en Europe, conduit à s'interroger, aujourd'hui, sur l'adéquation entre les besoins exprimés par cette catégorie de population, et les moyens mis en œuvre pour les satisfaire.

La population agricole est devenue largement minoritaire. De fait, on peut de moins en moins assimiler personnes âgées en milieu rural et anciens agriculteurs.

Le vieillissement de la population rurale s'explique, également, par le départ des jeunes dans les villes.

Il faut relever aussi que la population rurale âgée de 60 ans et plus, comporte une majorité parfois notable de femmes, en raison, principalement de la surmortalité masculine.

Dans les zones agricoles et rurales, les services pour la santé, la culture, les loisirs, ne sont à l'évidence pas aussi développés qu'en milieu urbain. Les structures mises en place ne semblent pas devoir répondre aux besoins du nombre sans cesse croissant des personnes âgées.

Pour la première fois dans l'histoire s'ouvre pour nous, une période de « vie supplémentaire ». La retraite ne coïncide plus avec vieillesse et on continue d'être actif : ce qui nous donne peut-être des droits, mais aussi un devoir impérieux de rester dynamiques et motivés pour continuer de jouer un rôle dans la société. Les retraités dans notre monde rural, sont un formidable réservoir de mémoire, de disponibilité, de créativité, de générosité. Nombreux sont ceux qui ayant passé leur vie active au service de leur profession, ont garde la volonté de continuer à s'investir en gardant leur idéal.

Un récent rapport du Conseil Economique et Social souligne que l'expérience des aînés peut et doit être une référence permanente pour rappeler les principes et les modèles qui nous ont conduits.

Trois idées s'en dégagent que nous reprenons pour fournir des clés à nos actions :

a) l'expression des valeurs
b) notre rôle social dans la société
c) notre représentation

Les propositions du Conseil Économique et Social

1. Des références

Bousculée par tant de changements notre société a oublié ses valeurs traditionnelles. Une nouvelle société émerge, qui inscrit dans les priorités la rentabilité, l'efficacité, le rendement.

Mais elle oublie trop souvent les hommes, dépositaires de valeurs humanistes, nous sommes aussi la mémoire du passé. Nos actions bénévoles et nos activités doivent donner une image positive des retraités dans un monde où la valorisation de la jeunesse est plus forte que la sérénité, la sagesse, et l'expérience qui caractérisent la vieillesse.

Nos valeurs sont des clés pour bien vivre ensemble et que nous devons transmettre : clés de la solidarité, clés de l'amitié, clés de la générosité, de la disponibilité et de la gratuité.

Ainsi notre expérience doit être une référence pour rappeler les repères qui nous ont guidés. Référence pour ceux qui cherchent et s'interrogent sans confiance, sans espérance. Dans une civilisation qui bouge trop vite et qui court après elle-même, nous devons être les témoins qui, tout en passant le flambeau, gardent le souci de transmettre des convictions. Un auteur célèbre ne pensait pas à autre chose lorsqu'il affirmait : « ce n'est pas seulement du blé qui sort de la terre labourée, c'est une civilisation toute entière ». Cette civilisation c'est la nôtre.

Rôle social : les retraités ne sont pas en retard pour s'investir et ce, socialement. Un tiers des maires ruraux sont des retraités ; nombreux sont conseillers municipaux, présidents, responsables, membres d'associations sportives, caritatives, culturelles. D'autres aussi, œuvrent à des actions hors frontières. L'ADFI (Agriculteurs Français et Développement International) est un exemple. Certains d'entre nous sont devenus de véritables spécialistes de ces actions de développement qui ne sont pas qu'une affaire de retraités, mais où ils ont leur vraie place.

Tous ces engagements divers, tranches de vie réelles émouvantes, passionnantes, originales quelquefois, nous font découvrir les richesses de la gratuité et du bénévolat.

2. Des mémoires « longues »

L'aménagement du territoire est aussi une de nos préoccupations. Nous voulons que l'agriculture demeure avec des jeunes agriculteurs nombreux à s'installer. Mais nous voulons en même temps que ce cadre de vie auquel nous sommes attachés reste vivant et accueillant pour tous ceux qui sont heureux de découvrir nos belles régions françaises.

L'aménagement ce n'est pas que les grands travaux publics. C'est aussi, débroussailler, déboucher un pont, niveler les ornières, fleurir une fontaine, mettre en valeur les richesses du patrimoine que nous ont légué nos ancêtres.

En retour, comme retraités, nous avons besoin de reconnaissance sociale. Nous représentons un cinquième de la population. Nous demandons seulement à être reconnus et respectés. Notre société ne pourra être solidaire que si notre présence est acceptée. Nous sommes trop souvent absents des débats qui nous concernent.

Exemple : la mise en place de la prestation dépendance sans consultation préalable des organismes de retraités démontre qu'on a voulu nous ignorer. Cela nous ne pouvons le tolérer. Toutes nos bonnes intentions ne signifient pas que nous abandonnons notre caractère syndical revendicatif.

Cela me fera terminer par une note d'espoir : que 1998 voit la mise à niveau raisonnable de notre retraite, la revalorisation de certaines autres et la réadaptation des critères restrictifs à l'attribution de la Prestation Dépendance.

À bientôt !

Lucien Preire

N.B. : anciens exploitants qui voulez garder le contact, faites vous inscrire à la section S.D.A.E., 26 Bd Jean Jaurès - 83300 Draguignan.

RÉEL EXEMPLE DE SOLIDARITÉ : QUAND LES « AÎNÉS » AIDENT LES PLUS JEUNES

Samedi 13 décembre 1997, journée « Rencontre » anciens et jeunes élèves du lycée... Cette année encore la journée « Rencontre » organisée par l'amicale des anciens élèves s'est déroulée au lycée et a obtenu un honorable succès.

1. Son but : mettre en contact des « jeunes » anciens du lycée sortis récemment et poursuivant encore leurs études ou entrés depuis peu dans la vie active, avec les élèves de classes terminales ces intervenants devaient expliquer leur cursus scolaire, leur recherche d'un premier emploi, les difficultés qu'ils ont rencontrées et conseiller les élèves pour parvenir à leur but.

2. Sa forme : cette réunion s'est déroulée sous forme d'ateliers ayant pour thème : le module des « jeunes anciens », le module des métiers, le tronc commun (complément d'informations, réponses aux questions posées).

3. Les intervenants contactés par l'amicale et le lycée :

pour le premier module : Nathalie Sibra, Sabine Fratturulo, Claire Gozzerino, Sandra Chaix ; Yves Basso, Lionel Berne, Jacques Bouvard, Célian Cauvin, Clément Romain, Alexandre Gozzerino, Christophe Rudi, Pierre Bernard, Christian Ledruillenec, Jérôme Boulinguez, Patrick Davidenko, M. Allary.

- pour le module 2 : l'adjudant Arcussi pour l'armée de l'Air ; l'adjudant Thillet pour l'armée de Terre ; le maître-principal Charrier pour la Marine ; l'adjudant Garin pour la Gendarmerie.

Tous ces intervenants ont su captiver les auditeurs et répondre à l'attente des élèves.

4. L'encadrement : les élèves étaient bien encadrés par Monsieur Maisonneuve, proviseur, Monsieur Podgorski, proviseur adjoint et Monsieur Maillart, chef des travaux, ainsi que de nombreux professeurs : Madame Moulis et Mademoiselle Grac, Messieurs Dangler, Toussan, Agnel, Guillaume, Galimard, Gras, Ledruillenec, Moulis, Pellegrini, Malossane, Pic, Leprêtre, Grillat, Barbe (en espérant n'avoir fait aucun oubli !).

5. L'organisation matérielle : l'absence de salle pouvant contenir 200 élèves a rendu l'organisation difficile, mais elle a été parfaitement assurée par l'administration du lycée. Nous avons regretté l'absence de Monsieur Budjeïa, intendant qui était absent pour des graves ennuis de santé, mais nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Malgré cela, toutes les prestations (petit déjeuner, apéritif et déjeuner) offertes à tous les intervenants, aux professeurs et aux représentants de l'amicale étaient comme toujours sympathiques et conviviales. Tous les présents ont souhaité se retrouver l'année prochaine.

En conclusion : 60% de participation... Une réunion de synthèse doit avoir lieu prochainement pour étudier l'impact de Rencontre (manifestation qui paraît d'emblée satisfaisante), sur les élèves, les améliorations à apporter ou souhaitées par ceux-ci, et les professionnels afin d'améliorer encore ce score qui pour un samedi matin nous semble fort honorable.

Encore merci à toutes et à tous... prochain rendez-vous décembre 98 ! Pour le « Forum » avec les classes de B.T.S..

La présidente, Simone Garnéro, et la Commission des Jeunes

SENIORS ET SOLIDARITÉ

Les « associations de seniors » regroupent, en France, des milliers de retraités qui souhaitent pouvoir transférer l'expérience et les connaissances qu'ils ont acquises pendant leur activité professionnelle.

Les motivations individuelles des seniors bénévoles peuvent être initialement diverses. En regard du goût, du besoin, du désir d'une activité, il leur faut aussi savoir être disponibles, constants dans leurs engagements, modestes dans leurs affirmations, prêts à transmettre.

A travers le sentiment que leurs interventions, si elles ne peuvent être parfaites -mais rien n'est parfait- ne sont pas inutiles ; le thème de la solidarité est au centre de la réflexion et de l'action de nos associations.

Solidarité

- Solidarité entre les générations, particulièrement dans le cadre de participation à des actions de formation (en liaison avec les établissements scolaires) et d'accompagnement des jeunes en recherche d'insertion et d'emploi (en liaison avec les missions locales).
- Solidarité avec les créateurs d'entreprises en les appuyant dans leurs démarches administratives, financières ou techniques (en liaison avec les organismes consulaires).
- Solidarité avec les collectivités et les associations.
- Solidarité avec les O.N.G.[1] et les organisations caritatives.
- Solidarité avec les pays en développement et avec les pays d'Europe centrale et orientale par la participation à des actions de formation et d'aide technique.

Cette solidarité, qui s'exerce ainsi dans de multiples directions, a pour effet d'aider les bénéficiaires de ces actions bénévoles à mieux résoudre leurs problèmes. Les associations de seniors se fixent ainsi comme but de contribuer à la transmission de valeurs dont on découvre l'importance, contrepoids à l'écrasante société moderne : l'écoute, le respect des autres, le sens de l'engagement, de la mesure et de la tolérance, et bien d'autres dont l'expérience de la vie en société enseigne la nécessité.

Maurice Lagnien[2]

[1] O.N.G. : organisations non gouvernementales.
[2] Maurice Lagnien est délégué départemental de l'Association Générale des Intervenants Retraités-Action de Bénévoles pour la Coopération et le Développement (« A.G.I.R.-a.b.c.d. »). Il habite à Lorgues et fait partie de l'équipe de V.A.L. ; pour tout complément d'information, il est possible de s'adresser au journal (04 94 73 70 06).

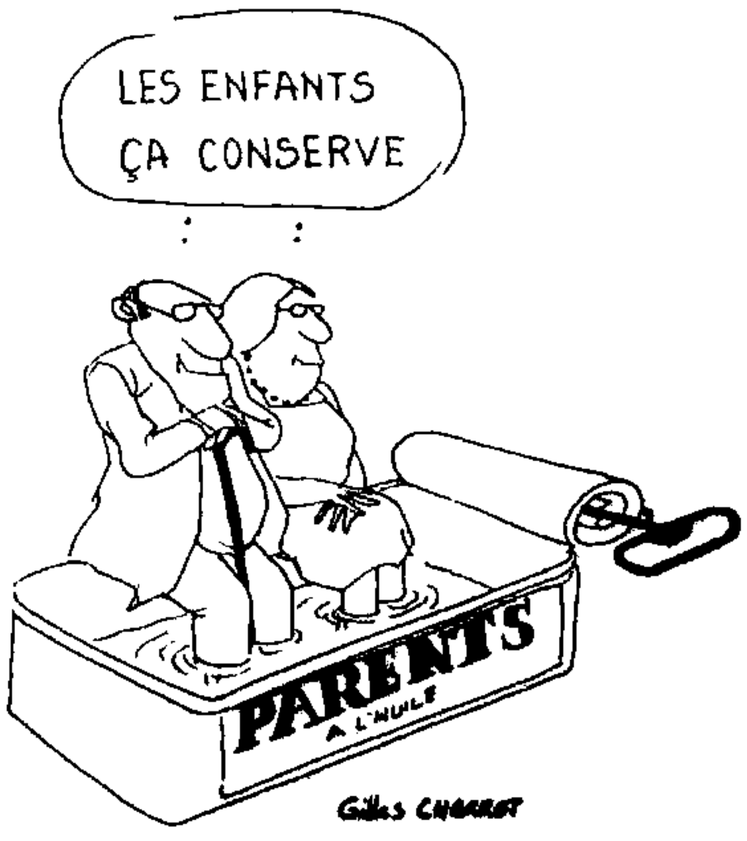

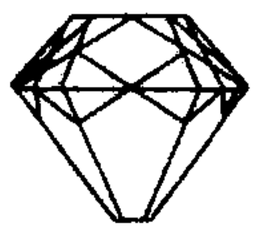

VIVRE ENSEMBLE

Il n'y a certainement jamais eu autant d'associations et de clubs au sein desquels nombreux sont ceux qui vont chercher et trouvent un peu d'amitié, de chaleur. Il n'y a peut-être jamais eu autant de femmes et d'hommes qui se dévouent sans compter pour les autres dans les associations et clubs ou au service d'autres causes humaines.

On n'a jamais autant parlé de solidarité, de lutte contre l'exclusion.

Pourtant, on a parfois l'impression qu'il manque quelque chose. Oui, on a l'impression que malgré cette somme de dévouement admirable, quelque chose ne tourne pas rond dans notre société.

Dans le journal, à la télévision, autour de nous, il n'est souvent question que d'indifférence, d'égoïsme, d'intolérance, d'agressivité.

Qu'il s'agisse d'aller porter secours aux petits Cambodgiens, Éthiopiens, Roumains, Sud-Africains ou Vietnamiens, tout le monde est prêt à s'émouvoir, mais dès qu'il faut tendre la main à ceux qui nous entourent, alors là, les bonnes volontés sont beaucoup plus rares.

Savons-nous vivre ensemble ?

Sommes-nous capables d'accepter que les autres n'aient pas les mêmes croyances, les mêmes habitudes ou, tout simplement, ne pratiquent pas la même activité que nous ?

Sommes-nous capables, par exemple, d'accepter avec le sourire, une défaite dans une compétition sportive ?

Sommes-nous capables de nous conduire en gens bien élevés, courtois lorsque nous sommes au volant de notre voiture ? Sommes-nous capables de prendre la main qui se tend vers nous, de répondre au regard qui nous appelle ?

Bref, sommes-nous capables de vivre en harmonie avec ceux qui nous entourent ou bien, au contraire, ne vivons nous pas dans un climat d'indifférence, d'intolérance voire d'agressivité, climat que nous entretenons parfois ?

On a beaucoup parlé de l'apartheid en Afrique du Sud et beaucoup ont lutté contre ce fléau.

Mais, bien franchement, ne vivons nous pas, nous aussi, dans une sorte d'apartheid en ignorant, pour le moins, tous ceux qui ne sont pas « des nôtres » ? Il faut répéter la question : savons-nous vivre ensemble ? Il semble difficile de répondre par l'affirmative.

Et pourtant, il faudrait si peu de chose.

Oui, il faudrait si peu pour apprendre à mieux connaître les autres, à être à leur écoute, à mieux les apprécier, les respecter, les aimer.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : aimer et respecter. Quelle belle aventure que celle qui consiste à partir à la recherche des autres ! Quelle riche aventure que celle qui nous fait découvrir les trésors qu'ils recèlent !

Quelle aventure enrichissante que celle qui nous apporte la connaissance de ceux qui nous approchent et nous aide ainsi à mieux les comprendre !

Alors, tout devient plus facile et, tout naturellement, on se sent bien au milieu de ceux dont, trop souvent, on ignorait tout.

On se sent si bien qu'à la moindre occasion, pour le moindre prétexte, on a envie de donner.

Donner, pas nécessairement quelque chose de matériel, mais aussi un regard, un sourire, un peu d'amour ou d'amitié.

Cela, tout le monde peut le donner.

Et c'est ainsi que l'on se sent heureux... de vivre ensemble.

Jacques Forestier

DROIT DES DONATIONS
DERNIER DÉLAI
AVANT AUGMENTATION DES IMPÔTS (31/12/98)

La transmission de son patrimoine à ses enfants : on a travaillé et épargné toute sa vie : il faut encore payer pour transmettre le fruit de ses efforts à ses enfants. Voilà un souci qui préoccupe bon nombre d'entre nous.

Trois attitudes face à ce problème :

1) **l'attitude fataliste :** « après moi le déluge ! » Ne rien faire ? La loi fixera les droits des héritiers et si ces derniers ne s'entendent pas, la justice s'en chargera. Quant aux effets fiscaux, ils sont désastreux : droits de succession maximum, frais de partage, etc.

2) **l'attitude volontariste et autoritaire :** je décide du sort de mes biens, mais je garde tout jusqu'à mon décès ! On exprime sa volonté au moyen d'un testament. Secret par nature, le testament peut provoquer, après le décès, discussions, amertume, voire... conflits. Il ne génère aucun avantage fiscal.

3) **l'attitude dynamique, associative et économique :** de mon vivant, je donne mes biens à mes enfants ou à ma famille. J'évite les conflits ; je leur permets de s'établir et je maintiens mes moyens d'existence, en conservant l'usage de ma maison, de mes meubles et les revenus de tout ou partie des biens donnés.

Bien sûr, comme le dit l'adage « donner et retenir ne vaut » ! La donation est un acte quasiment irrévocable, dont il faut mesurer les conséquences familiales mais qui présente bien des intérêts :

- paix des familles,
  pérennité de l'entreprise familiale, le cas échéant,
  maintien des conditions de vie du donateur,
- grande stabilité des donations et des partages,
- économie importante des droits de succession.

A cet égard, quatre avantages sensibles peuvent être relevés, dont l'un notable vient d'être prorogé aux termes de la loi de finances, jusqu'au 31 décembre 1998.

La loi de finances 98

a) Une prime aux jeunes donateurs

Le montant des droits de mutation à régler bénéficie d'une réduction de - 35% pour les donations-partages ou les donations à enfants (si le donateur a plus de 65 ans et moins de 75 ans).

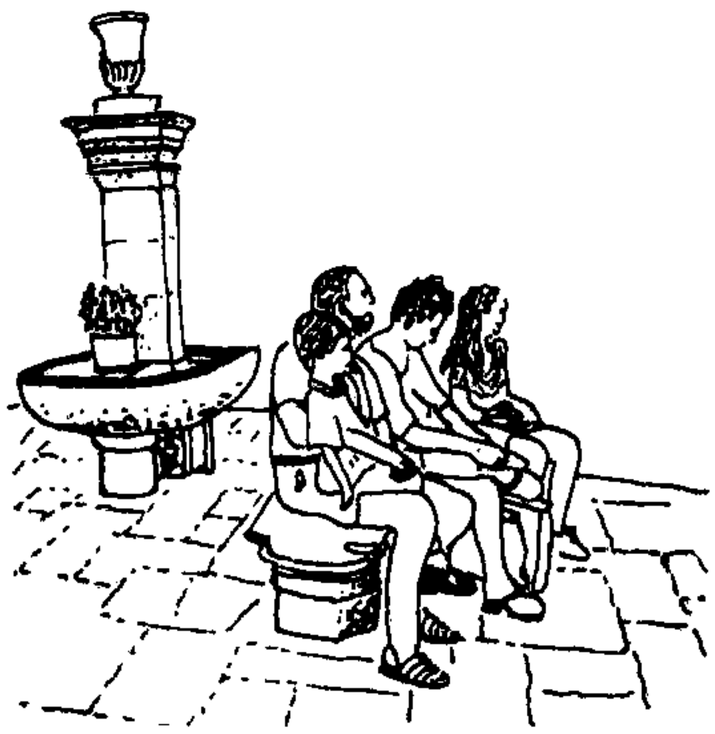

- - 25% pour toutes les autres donations (par exemple : donation à un frère, une nièce, un étranger, ...), si le donateur a plus de 65 ans et moins de 75 ans.
- Passé ce délai, la réduction ne sera plus respectivement que de 25% et 15%.

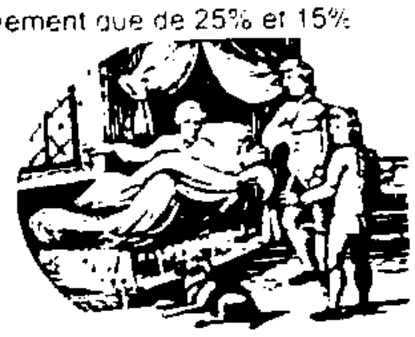

Exemple : donation-partage par un père âgé de moins de 75 ans à ses enfants.

Montant donné pour chaque enfant	300 000 F	400 000 F	500 000 F	600 000 F
Abattement	300 000 F	300 000 F	300 000 F	300 000 F
Base imposable	0	100 000 F	200 000 F	300 000 F
Montant des droits	0	8 750 F	28 750 F	48 750 F
Taux de réduction	35%	35%	35%	35%
Montant des droits après réduction	0	5 687 F	18 687 F	31 687 F

b) Assouplissement de la règle du rappel

Pour l'application des abattements, on doit prendre en compte l'ensemble des donations consenties par une même personne et la mutation des biens résultant de son décès.

Ces donations et mutations ne donnent lieu qu'à un seul abattement (300.000 F pour chaque parent et chaque enfant), sauf si elles sont antérieures de plus de 10 ans à l'acte objet du paiement de l'impôt.

Tableau comparatif de 2 donations ayant plus ou moins de 10 ans :

Date des donations	01.02.1985	01.02.1995
Montant donné	400.000 F + de 10 ans	400.000 F - de 10 ans
Donation au 1/12/97	300.000 F	700.000 F
Abattement	300.000 F	300.000 F
Base taxable	0	400.000 F
Droits	0	53.750 F
Réduction donateur moins de 75 ans		35%
Droits	0	34.038 F

En résumé, tous les ans, « le compteur est remis à 0 » et l'on retrouve l'abattement initial.

c) Pas d'impôts sur l'usufruit[1]

La nue-propriété est seule imposable, si le donateur se réserve l'usufruit des biens donnés. Sa valeur est établie en fonction de l'âge de l'usufruitier, selon un barème fiscal.

Exemple : l'usufruit d'un donateur âgé de 59 ans est évalué à 3/10èmes de la pleine propriété. Si les biens donnés sont d'une valeur d'un million, l'usufruit sera d'une valeur de 300.000 F, et la valeur des biens supportant l'impôt sera de 700.000 F : on fait l'économie sur 300.000 F.

d) la prise en charge des frais de donation par le donateur

Les frais et droits qui incombent, en principe, au donataire, peuvent être pris en charge par le donateur. Mais le donateur peut les acquitter, sans que ce paiement puisse être assimilé à une donation complémentaire.

En synthèse : conclure un tel acte revient à constituer « un pacte de famille » : régler sa succession par avance, prévenir les conflits éventuels et diminuer la note à régler au fisc : éviter, finalement de faire du fisc un... héritier.

Annie-Ange Compan, juriste

[1] L'usufruit signifie le droit d'occuper un bien ou d'en percevoir les loyers, ou encore d'encaisser les revenus d'un capital.

ELLE FUT VERTE, MA CAMPAGNE !

En 1820 Lorgues compte 5400 âmes La superficie de la commune est de 6437 hectares L'olivier couvre 49 5% du territoire les bois seulement 5%

Fut lus de l'olive produit naturel extrait des moulins par des moyens mecaniques. l'huile à « l'ancienne » est directement consommable. Grâce à une publicite habile non dénuee de verité d'un point de vue dietetique l'huile d'olive connait un état de grâce auprès des consommateurs qui n'hesitent pas à payer en moyenne 65 F le litre du goûteux liquide

Par le passe l'huile d'olive etant la seule matière grasse vraiment disponible en basse Provence, l'olivier etait extremement repandu et objet de soins attentifs

La faible quantite d'olives triturees par moulin et par jour (1000 kg environ) a entrainé la construction de nombreux moulins à huile en Provence, zone de culture privilegiee des oliviers, alimentés par des canaux derivés des sources et des rivières

Ceux qui se promènent à pied ou en vélo peuvent avoir une idee de ce qu'etait le paysage. A Lorgues, sur l'ancienne ligne de chemin de fer à hauteur du chateau de Sainte-Foy en allant vers Saint-Antonin vous pouvez admirer de tres belles restanques aux murs en parfait etat plantees d'oliviers Toute la Provence etait à l'identique !

Malheureusement les oliviers ont disparu pour plusieurs causes

1 - Les catastrophes naturelles

Bien que pouvant être millénaire - on dit qu'un olivier ne meurt jamais -, l'olivier introduit en Provence par les Romains n'est pas un arbre invulnérable Cultivé jusqu'à une altitude de 600 à 700 m il reste tres sensible au gel Le XVIII' siècle, considéré comme une mini-glaciation, fut un véritable fléau pour les oliviers (1709-1789 destruction totale, voir tableau ci-dessous)

Les causes de gel peuvent être variables Soit il s'agit de grands froids en janvier (-15° à -20°) soit, le printemps est précoce la sève monte dès janvier et le gel moyen arrive en février comme ce fut le cas en 1956 Dans ce cas le gel est inégal En altitude, sur Aups, Tourtour l'arbre sera plus épargné car la sève y aura moins monté, de même pour les plantations en versant Nord (ubac) Le gel de l'olivier est un bon indicateur climatique Aussi, distingue-t-on

- la mortalité générale destruction complète, écorce éclatée, gel en profondeur,
- la mortalité simple petites nécroses, le tronc et la charpente ne sont pas touchés,
- le gel simple l'arbre à souffert, est effeuillé mais les brindilles sont intactes

- De 1600 à 1695 4 gelées avec mortalité, 9 années avec des dégâts plus ou moins importants.4 années de gelées simples.
- De 1700 à 1799 : 6 gelées mortelles, 3 gelées avec dégâts variables, 5 gelées simples.
- De 1800 à nos jours : 6 gelées mortelles, 1 gelée simple : soit sur près de trois siècles, 38 gelées diverses dont 16 avec mortalité.

Certes, ce sont des statistiques pour toute la Provence mais l'on peut juger que l'olivier avait une production très inégale.

Après le gel

Après le gel, il faut reconstituer l'olivier suivant plusieurs méthodes et la gravité des dégâts : arrachage et replantation, recépage sur la souche, ravalement des branches charpentières.

Quelle que soit la méthode, il faut de 5 à 20 ans, voire plus pour retrouver des récoltes valables. L'on voit encore les séquelles du gel de 1956. Pis, ce sont en général les qualités les plus productives ou celles donnant la meilleure huile qui seront les plus vulnérables. Si aujourd'hui, on peut prétendre à un recours suite à la déclaration de catastrophe naturelle, dans le passé, il fallait vivre avec des années « blanches »...

2 - Les problèmes économiques

Heureusement il y eut plus de bonnes années que de mauvaises après le XVIII' siècle. Si à Lorgues, près de 50% du territoire était couvert d'oliviers, la production d'huile était supérieure à la consommation locale donc largement exportée vers d'autres régions. De même étaient alimentées les savonneries de Marseille par des huiles de moins bonne qualité ou des résidus de pression. L'olive était donc une source importante de revenu Malheureusement, cela ne devait pas durer

1' choc la concurrence par l'huile d'Algérie ou de l'etranger et ce dès 1880

2' choc : la concurrence par les huiles d'arachides arrivant des colonies. Ces huiles de qualité régulière et de prix plus faible vont envahir le marché dès 1920. Par ailleurs, les mélanges de ces huiles avec l'huile d'olive ont porté un lourd préjudice à la qualité de l'huile d'olive.

3' : le coût de la main d'œuvre porte atteinte à la rentabilité de l'olivier au point que les agriculteurs préfèrent planter de la vigne en plaine, ne conservant que la culture en terrasse, laquelle se prête mal à l'utilisation du tracteur.

4' choc fatal : le gel de 1956 et l'urbanisation. La production d'huile est ramenée au niveau de la consommation locale, voire à la satisfaction des seuls foyers ayant encore quelques oliviers.

Et la campagne change d'aspect. Finie la perspective des oliviers ondulant au vent. Finie cette culture alternée offrant alternativement un rang de vigne et un rang d'oliviers. Les plaines sont plantées de vignes, les terrasses, en priorité celles de l'ubac, se transforment progressivement en friches, le pin d'Alep, les cistes, l'argelas puis les genets occupent l'espace devenu inculte.

Jusqu'à la faune - plaisir du chasseur - qui va se faire plus rare, faute de nourriture La campagne prend progressivement son aspect actuel. Nous assistons à un mouvement irréversible : faute d'entretien et de travail de la terre, les murs de soutien s'effondrent.

Un espoir se fait jour. En regard de l'engouement pour l'huile d'olive, grâce aussi à des subventions européennes, de larges espaces sont replantés en oliviers. On peut déjà en voir les effets sur Lorgues même

Conjointement, les oliviers recépés de 1956 arrivent à maturité et sont l'objet de soins plus attentifs : taille, traitement, labourage, engrais. Si l'on y ajoute dans un autre registre la plantation de chênes truffiers, l'aspect de la campagne change en qualité esthétique ; les rares moulins à huile « anciens » ayant survécu profitent à la fois de l'aura de l'huile d'olive et d'une aspiration écologique.

Cela sera-t-il suffisant pour entraîner une mouvance économique ? C'est une autre affaire car la concurrence de l'huile turque, espagnole ou grecque est toujours présente.

Néanmoins, l'olivier symbole de Paix et de Gloire revit. Alors, longue vie à l'olivier !

Lucien Preire

L'OULIVIÉ

Amoundaut au bord d'un roucas
d'uno garrigo
Un óulivié es acrouca
dins uno ribo
Garru a braveja leis an
Lou vènt, l'aurasso
Emai afrounta lou malan
Dei chavanasso
Coumo l'ouro, a vis passa
Bèn de tourmènto
E tout soun trounc escrabassa
Pouarto de cresto
Obro dóu tèms, vo deis uman
Sei blessaduro
N'en fan un noble veteran
De la naturo
Sei fueio, souto lou mistrau
Que lei penchino
Brihon coumo milo mirau
De peiro fino.
Sei ramèu soun tana en Jun
De flour primeto
Lei bestioun e l'auceioun
Li fan visito.
Puei en ivèr à la sesoun
Deis óulivado
Sei fru, negre, luso, pendon
Dins sa ramado.
Que de mèstre a vis viéure
Sus soun terraire
De courajous, car de pingre
N'en avié gaire.
S'aquel aubre poudié parla,
Se poudié dire
Ce que faien d'eici, d'eila
Pèr pousqué viéure
Miserable coum'èu, vivien
De pau de cauvo,
Que d'eisemple dounarié
Se nous parlavo
Se nous diié qu l'a planta,
Qu dins l'aubenco
Emé gaubi a enserta
Sa primo branco
Se nous countavo l'istóri
D'aquelei reire
Que de doulour, que de glòri
Nous farié vèire,
Dirié la peno, la tristesso
Deis an mal-astrous,
Nous countarié l'alegresso
Dei moumen urous,
Pamens, aquel aubre parlo
Mai charro au vènt
E, nautrei, uman, de sei paraulo
N'en coumprenen rèn,
Vo, beléu, avèn óublida
De lou coumprendre,
Aro, sabèn plus regarda
Ni mai aprendre.
Tau draioun èro uno routo,
Talo clapouiro
Un oustau, l'óulivié rèsto,

Fidèu, espero !

Poème ancien cité, par coeur, par Lucien Preire

L'olivier

OLIVIER ET CONDITIONS CLIMATIQUES

Introduit en Provence par les Phoceens, répandu par les Romains jusqu'aux contreforts des Alpes, ce n'est pas un hasard si l'olivier est un arbre méridional proliférant autour du bassin méditerranéen. Morphologiquement bien adapté à la chaleur, comme toutes les plantes méridionales, il craint le gel sous certaines conditions.

Au cours de l'hiver, l'olivier a besoin d'un repos d'au moins 400 heures à une température égale ou inférieure à 9°. Mais ses rameaux peuvent subir des dégâts à partir de - 7 à - 8°. Il ne résiste guère à des températures de - 12° à - 15°. Il se peut que des variétés supportent ces températures si l'abaissement est progressif et si l'arbre n'est pas mouillé par du givre ou du verglas.

Les dégâts sont toujours plus grands sur des oliviers ayant donné une bonne récolte (moins de réserve). De même, ceux exposés au midi craindront un dégel rapide suivi de courtes gelées.

La résistance dépend aussi des variétés. Si les gelées de printemps sont de peu d'influence, la floraison n'apparaissant qu'en mai, les gelées d'automne arrêteront la formation d'huile dans l'olive.

Ce qu'il faut toujours redouter, ce sont les fortes gelées d'hiver. Bien qu'il soit difficile de définir un standard de conditions climatiques, certaines situations sont à craindre.

Gelées historiques

Des grandes gelées historiques de 1709, 1789, 1819, 1890, 1929 et du 12/13 février 1956 bien qu'atypiques, l'on peut tirer quelques enseignements pour superposer conditions climatiques et dommages subis par les oliviers.

- Un froid progressif et sec étalé sur plusieurs jours aura peu d'effet sur l'olivier.
- Une température de - 12 à - 14° peut s'avérer moins funeste qu'un abaissement à - 10° si les rameaux sont secs, alors que si branches et brindilles sont recouverts de givre, une température de - 8° est suffisante pour détruire. Gel + verglas = mort certaine.
- De même, si des froids de - 10° succèdent brusquement à une température douce ayant favorisé la montée de sève, les dégâts sont plus grands et plus profonds comme ce fut le cas en février 1956 ou de surcroît, les chutes de neige furent abondantes (jusqu'à 60 cm à Lorgues !). Gel sur montée de sève = mort certaine.

C'est ainsi qu'en 1956, les arbres sur les versants nord (ubac) furent moins atteints que ceux des adrets (sud).

- La neige ne cause pas, en elle-même, d'autres dégâts que de provoquer la rupture de branche sous l'accumulation du poids. Après de grosses chutes de neige, les oliviers sont délabrés, échevelés mais une taille judicieuse y mettra bon ordre.

En tout état de cause, un gel progressif mais fort, ou un gel quand tout mouvement de sève est arrêté est toujours moins dangereux.

NOTES SUR L'OLIVIER

Le gel de 1956 a précipité le mouvement amorcé par les influences économiques. 80% de l'oliveraie varoise s'est retrouvé abandonnée. La production d'huile d'olive est passée de 2000 t avant 1956 à 200 t en 1978 puis 500 t en 1984, amorçant un mouvement de lente reprise 20 ans après le gel.

En France, le gel de 1956 a détruit 8,7 millions d'oliviers. On ne dénombrait plus que 7,3 millions d'oliviers en 1963 alors qu'il y en avait en France 23 millions en 1876. En cent ans, le nombre d'oliviers a donc diminué des 2/3. Pour appuyer ces chiffres, l'olivier occupait en France 152 000 ha en 1866, 133 420 ha en 1882, 125 000 ha en 1910 et 80 000 ha en 1984 !

Avant 1956, il y avait 17 076 oléiculteurs dans le Var pour 2,4 millions d'oliviers, en 1984 ils ne sont plus que 9 632 oléiculteurs pour environ 1 million d'oliviers. Ces chiffres donnent une idée de la transformation du paysage rural, de l'exode des exploitants agricoles et de l'évolution des campagnes.

Que contient une olive ?

La Picholine par exemple : poids moyen 3,63 g. Proportion de pulpe : 83,54%, de noyau : 16,46%. Teneur de la pulpe en eau : 47%, en huile 27%. Teneur en matière sèche : 25%, huile hors matière sèche : 22%.

Cela nous donne 165 g d'huile ou 0,18 l d'huile pour 1 kg d'olives, soit suivant les années entre 5,6 et 6 kg d'olives pour 1 litre d'huile.

Michel Chapelain

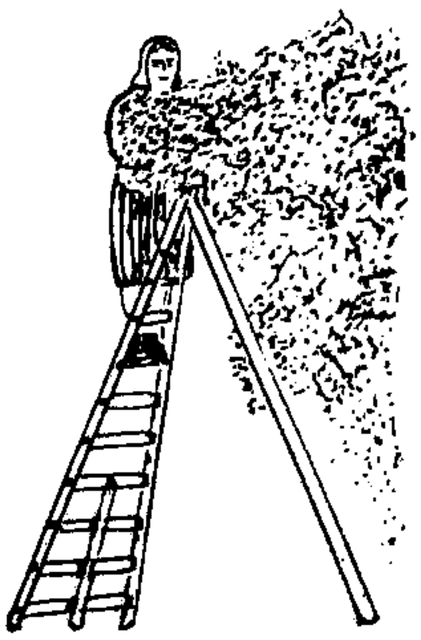

An	Mortalité Générale	Mortalité simple	Gel simple	Observations	An	Mortalité Générale	Mortalité simple	Gel simple	Observations
1601		X			1731		X		de 1716 à 1731 = 15 ans
1603		X			1740			X	
1616			X		1748			X	
1623			X		1755	X			de 1709 à 1735 = 36 ans
1624		X		de 1603 à 1624 = 21 ans	1766	X			10 ans seulement
1628		X			1768	X			2 ans seulement
1638	X			de 1628 à 1638 = 10 ans	1775			X	
1652			X		1784			X	
1653			X		1786			X	
1655		X			1789	X			de 1768 à 1789 = 21 ans
1660	X			de 1638 à 1600 = 38 ans	1796	X			de 1789 à 1796 = 7 ans
1665	X				1799	X			de 1796 à 1799 = 3 ans
1670		X			1819	X			de 1799 à 1819 = 20 ans
1679		X		de 1670 à 1679 = 9 ans	1846	X			de 1819 à 1846 = 27 ans
1684	X			de 1660 à 1684 = 24 ans	1885	X			de 1846 à 1885 = 39 ans
1694		X		de 1679 à 1694 = 15 ans	1929	X			de 1885 à 1929 = 44 ans
1695	X			de 1684 à 1695 = 11 ans	1956	X	X		de 1929 à 1956 = 27 ans
1709	X				1971	X			de 1956 à 1971 = 15 ans
1716		X			1985				de 1971 à 1985 = 14 ans
1726		X							

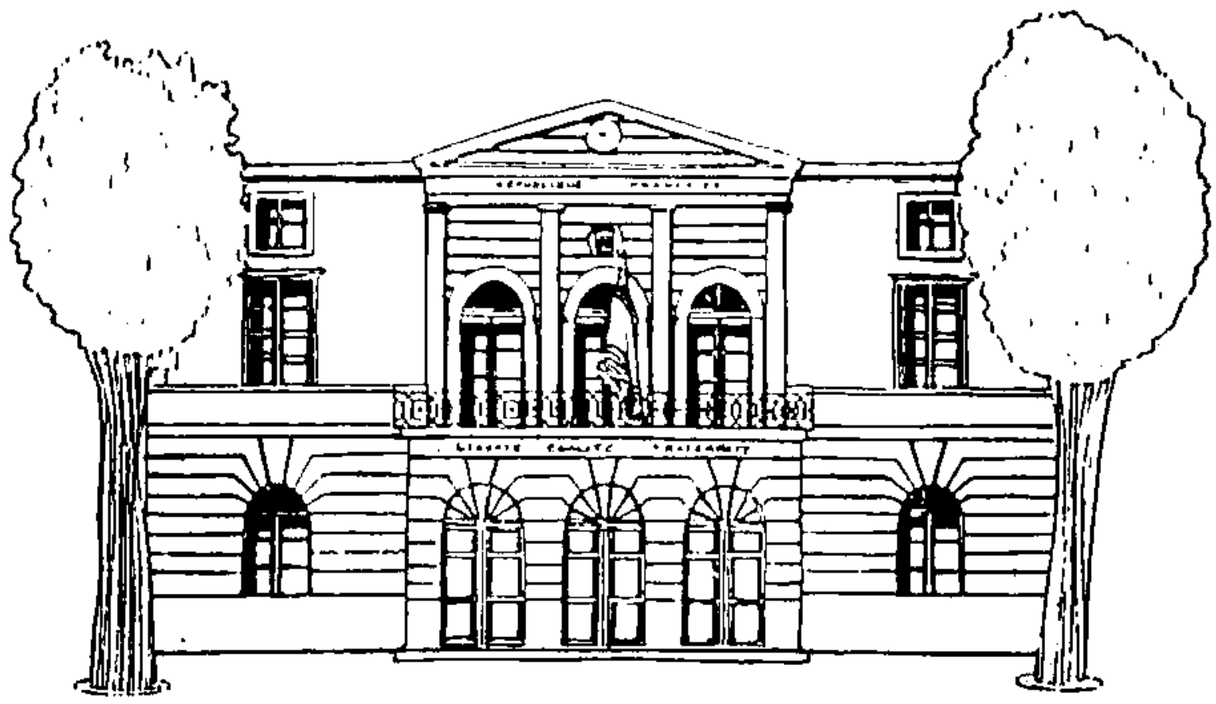

Municipal

V.A.L. n°39 - 7 mars 1998

ENVIRONNEMENT :
SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Lors d'une réunion tenue en mairie le 18 novembre dernier, le maire, Barthélemy Mariani, a demandé à la Direction Départementale de l'Équipement du Var d'intervenir en tant qu' « assistant au maître d'ouvrage » dans le cadre de l'établissement du schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la commune.

Quel est ce projet ?

Carte et zonage d'assainissement

La carte d'agglomération est à l'étude, et sera soumise pour avis la commune.

Le zonage d'assainissement aura pour objet de définir les zones où il y aura de l'assainissement collectif et celles qui resteront en assainissement en non collectif. Les études menées dans le cadre du schéma directeur d'assainissement indiqueront la capacité des sols tant au niveau du drainage que de l'épuration (études pédologiques, géologiques et hydrogéologiques).

Diagnostic de la station d'épuration

De manière générale, la station d'épuration fonctionne de manière correcte grâce à une bonne exploitation de la part du technicien communal. De plus les travaux entrepris il y a six ans ont amélioré le fonctionnement de la station qui arrive cependant à saturation.

Un bilan de 24 heures a donné des indications très précises, notamment en matière de débit journalier qui semble être voisin de 740m3/jour (ce qui correspond à environ 5000 équivalents habitants). De plus, il est à noter de fortes variations de charges à l'entrée de la station d'épuration. Malgré un débit important l'effluent qui arrive en tête de station est très chargé.

Les rejets de la station d'épuration actuelle partent dans un aven, ce qui ne peut pas être une solution durable.

En ce qui concerne l'éventualité de mettre en place une station d'épuration avec un silo de dépotage pour les fosses septiques, il faut se montrer prudent car cela implique un coût d'investissement et surtout d'exploitation très lourds, du fait de nombreuses zone NB sur la commune. De plus, il faut s'inscrire dans un projet territorial global ; au niveau départemental une réflexion est actuellement menée.

Un autre point à ne pas négliger est le devenir des boues, aujourd'hui mises en décharge, ce qui sera interdit à partir de 2002. Il existe trois possibilités, la valorisation agricole, le compostage et l'incinération ; le schéma directeur d'assainissement proposera les solutions les mieux adaptées.

La station de Vignaubière sera intégrée dans le schéma directeur d'assainissement.

En synthèse

Le schéma directeur d'assainissement des eaux usées de la commune de Lorgues sera financé à hauteur de 80% par la Région, le Département et l'Agence de l'Eau.

La commune de Lorgues a pris les délibérations nécessaires, le 6 février, concernant l'approbation de la mission d'assistance au Maître d'Ouvrage par la Direction départementale de l'Équipement.

Le dossier de subvention sera soumis dès avril 1998. Entre temps les bureaux d'études auront été consultés de manière à avoir un devis précis à annoncer dans le dossier de subvention.

Un groupe de pilotage composé de la mairie, les partenaires financiers, les services compétents et le pilote de l'étude (D.D.E. du Var, Arrondissement de Draguignan) se réunira à chaque étape de l'étude

Roger Arnaud, adjoint délégué

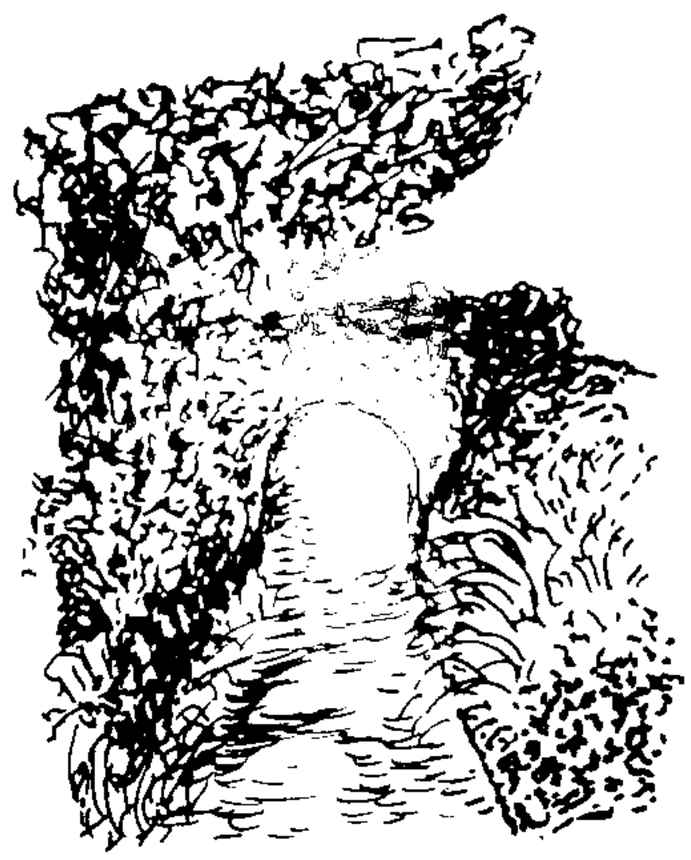

EAU COMMUNALE
FORAGES

Il a deux ans, une nouvelle opération de recherche d'eau fut programmée. Nos objectifs sont toujours semblables :

- assurer l'autonomie de Lorgues en l'alimentation en eau potable,
- anticiper sur les accroissements de population,
- garantir que ce service, public, soit rendu dans les meilleures conditions économiques possibles.

Deux forage-tests ont eu lieu : à 121 m et à 151 m.

Avant l'été 1998, est prévue l'opération pour la mise en service des forages de La Faou, sur un terrain acheté antérieurement.

Il s'agit d'équiper le forage en pompes et canalisations. Les marchés seront préparés par les services communaux et lancés par le conseil municipal

Le forage retenu, celui de 151 m, donne un débit d'environ 10 litres par seconde

Sur le plan de l'économie, cet ajout ne modifiera pas les équipements actuels la nouvelle canalisation d'alimentation et de distribution se raccordera au réseau existant.

Ce forage est complémentaire des forages actuels et vise à remplacer la source de La Canal dont le débit, à court terme, serait insuffisant.

N.B. : un renforcement d'alimentation est prévu au chemin du Pas-de-l'Avé, après Saint-Jaume.

Roger Arnaud, adjoint délégué

GAZ NATUREL
EXTENSION DU RÉSEAU

Gaz en France

Une nouvelle : à Lorgues, Gaz de France réalisera plus de cinq kilomètres de conduites de gaz en 1998

« Eau et gaz à tous les étages », c'est une époque révolue. C'est déjà l'histoire ancienne du fameux « gaz de ville » produit dans des fours qui brûlaient coke et charbon. Aujourd'hui Gaz de France a modernisé la distribution du gaz par l'implantation du réseau du gaz naturel.

Dans plus de 5500 communes, 25 millions de consommateurs s'en servent tous les jours, en cuisine comme en chauffage : en production d'eau chaude mais aussi dans le tertiaire et l'industrie.

Énergie fossile, énergie de la terre, elle est à présent en pleine expansion, et ses nouvelles technologies permettent la souplesse d'un confort maîtrisé, tout en l'économisant et en protégeant l'environnement.

Gaz à Lorgues

A Lorgues, c'est à la mi-avril que reprendront les travaux de pose de canalisations « gaz naturel » de Gaz de France sur la commune (voir notre article voisin)

Commencé en 1997, le réseau s'étendra de 5,6 km cette année. Les prévisions décidées en commun accord entre G.D.F. et la municipalité sont les suivantes

- avril/mai 98 : rue de la Canal, chemin de Berne, place d'Entrechaus, rue de Verdun, rue Cordouan, cours de la République, boulevard Frédéric-Mistral, chemin du Gaz (!), avenue Allongue.
- juin 98 : chemin du Train-des-Pignes, quartier la Marsanne, rue de la Bourgade.
- juillet 98 : rue Notre-Dame, traverse de Sauveclare, route de Sauveclare.

D'autres petites extensions seront réalisées sur le réseau existant : chemin Sainte-Auxile, montée et traverse de Sainte-Auxile, chemin de la Pinède, chemin de la Martinette, Hameau de Provence.

Une convention est en préparation actuellement entre la municipalité et G.D.F. pour l'alimentation de certains bâtiments communaux.

Certains Lorguais bénéficient déjà de cette énergie et les futurs demandeurs pourront donc très bientôt être raccordés.

Dans le cadre de cette nouvelle concession Gaz, et pendant la durée des travaux, G.D.F. facturera les raccordements au réseau à un prix réduit de 1600 F T.T.C., au lieu de 5400 F habituellement.

Contacts

Pour tout renseignement concernant les raccordements ou questions sur le gaz naturel, les conseillers Gaz de France sont à la disposition du public : Monsieur Monge au 04.94.40.29.44, Madame Sarlin au 04.94.40.29.08.

RAPPEL (1998)
CHANTIERS PRÉVUS

- **Antenne A** : environ 1000 m ; durée des travaux de deux mois (fin vers fin juin) : rue de la Canal, chemin de Berne (avril et mai) ; chemin du train des Pignes, la Marsanne (juin).
- **Antenne B** : environ 500 m ; durée des travaux d'un mois (fin vers fin mai) : place d'Entrechaus, rue de Verdun, rue Cordouan, cours de la République pour l'alimentation du groupe scolaire Zola et de la mairie (avril, mai).
- **Antenne C** : environ 1500 m ; durée des travaux de trois mois (fin vers fin juillet) : bd. Frédéric Mistral, chemin du Gaz, avenue Allongue (avril, mai), rue de la Bourgade (juin), rue Notre-Dame, traverse de Sauveclare, route de Sauveclare (juillet).

Gaz de France

AUX 4 COINS...
RÈGLAGES EN COURS

Après plusieurs mois de négociations, muni du peu d'armes que la loi lui prête, le maire a obtenu des trois copropriétaires de l'immeuble effondré de la rue des Quatre-Coins un accord écrit de cession amiable, au franc symbolique. Certains « réglages » administratifs sont encore nécessaires avant que le conseil municipal ne soit saisi : ils sont en cours.

Toutes les solutions juridiques ont été évoquées pour mettre la pression là où il fallait.

En définitive, le règlement aura lieu sans que la commune débourse plus que le franc symbolique, et sans expropriation.

La solution ressemble à celle qui a prévalu à propos de la place Neuve.

Danièle Danna, adjointe déléguée

CD 10...
EN PANNE !

La commune de Lorgues n'a rien à voir dans l'état de la route C.D.10 entre la ville et le stade Jean-Turchi (route de Salernes). En effet, le C.D. 10 fait partie de la voirie que le conseil général du Var a l'obligation légale d'entretenir.

Lors des travaux qui ont permis le raccordement de l'agglomération de Lorgues au gaz de France, le Département a autorisé les travaux pour que la conduite de gaz passe sous la chaussée.

Cependant, dès après l'étude du projet, la commune a fait des réserves sur les suites possibles de tels travaux à proximité du mur de soutènement de la route (le long du champ). Ces réserves n'ont pas été suivi d'effet. Or, dès que les travaux ont été achevés, la route s'est affaissé.

Je confirme que toutes les interventions nécessaires pour que la route soit remise en état ont été faites. La réfection et la viabilité du C.D.10 doivent être au plus tôt assumés par son gestionnaire légal, le conseil général, en relation avec E.D.F.-G.D.F., organisme responsable de la conduite des travaux.

Barthélemy Mariani

SAPEURS EN SAISON :
STAGES, PRÉVENTION...

Formations préventives

Les sapeurs-pompiers du département sont utilisateurs du centre d'accueil de l'ermitage Saint-Ferréol. Par la même occasion, c'est la prévention et la sécurité qui, dans tout le Var, sont renforcés grâce aux cours donnés en notre établissement.

Ces stages sont mis en place par le Service départemental d'incendie et de secours du Var et l'encadrement est fourni, en grande partie, par le Centre de secours de Lorgues. Exemples :

- Formations d'équipiers au feu de forêt : deux stages en mars et avril.
- Formation de patrouilleurs, feux de forêts : un stage en mai.
- Formation de chef d'agrès, feux de forêts : un stage en mai.
- Formations de formateurs : trois stages en février, mars et avril.

Le nombre de stagiaires formés sera de 120 environ.

Par ailleurs, une formation de base est également en cours pour former seize candidats nouvelles recrues dont trois de Lorgues.

Prévention locale : préparatifs

Avant la saison estivale, une équipe aura la charge de vérifier le bon état des citernes de défense contre l'incendie.

La permanence estivale sera assurée quotidiennement, comme précédemment, par dix-sept à dix-huit sapeurs-pompiers en permanence en caserne : un au standard, quatre en patrouille, huit en départ de feux de forêts intra ou extra-muros, quatre pour assurer le bon fonctionnement du véhicule de secours aux blessés.

Notre renfort saisonnier sera cette année composé de 4 à 5 sapeurs-pompiers venus de corps extérieurs.

Fernand Bertojo, adjoint délégué,
Lieutenant Jean-Michel Sorasso

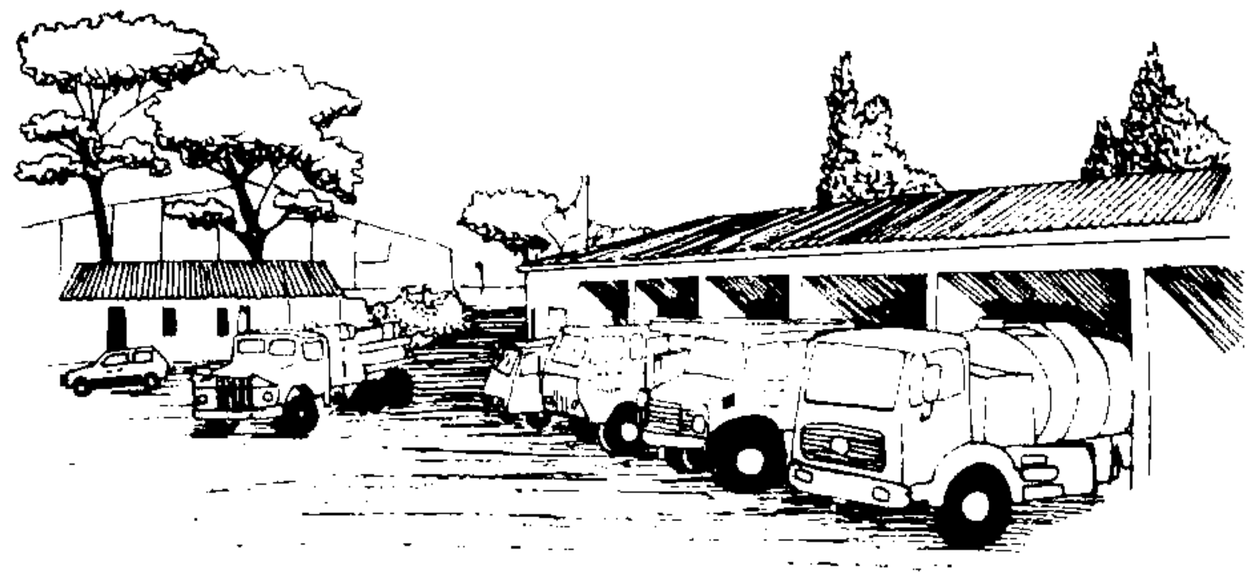

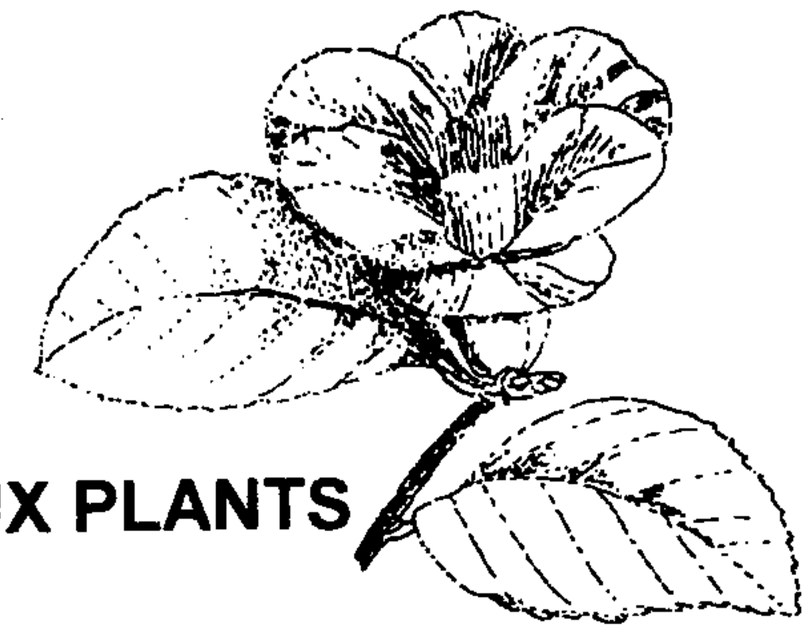

LE 18 AVRIL1998
DEUXIÈME FOIRE AUX FLEURS ET AUX PLANTS

Concours de fleurissement : jouons gagnants !

Pour la troisième année consécutive, nous demandons à tous les Lorguais de fleurir Lorgues de la fenêtre au grand jardin avec un simple géranium ou avec des massifs enrichis d'arbustes. En effet, Lorgues participe au concours varois des villes et villages fleuris et déjà plusieurs habitants ont été remarqués par le jury en 1996 et 1997. Quant à la commune, après un premier prix sur le plan départemental, elle a été classée lauréat régional et espère recevoir bientôt son premier panneau fleuri.

Les efforts des particuliers de la collectivité locale ne peuvent aboutir que si toute la population se sent concernée : si elle respecte et fait respecter les massifs floraux et les jardinières. D'autre part, pour préparer ce fleurissement, nous avons voulu sensibiliser et aider tous les amateurs de jardinage, qu'ils soient Lorguais ou des villages environnants, en mettant sur pied une foire aux fleurs et aux plants au printemps 1997. Nous renouvellerons cette organisation le samedi 18 avril 1998 et dès à présent nous attendons de très nombreux exposants dont beaucoup se sont déjà fait connaître.

Manifestations

Plusieurs manifestations marqueront cette journée :

- la présentation de collections d'orchidées et de bambous ;
- une exposition très particulière, mise au point par les Jardins Botaniques de la ville de Marseille, intitulée « Terre, planète des épices ». Plusieurs commerçants, spécialistes des épices ou herboristes, seront d'ailleurs présents sur le marché ;
- l'après-midi, c'est Maurice Vacherot qui nous fera partager sa passion pour les orchidées au cours d'une conférence donnée au Foyer Jacky-Mathevet ;
- en plus des spécialistes de fleurs et des plants, nous avons aussi invité les domaines viticoles lorguais ainsi que les producteurs de miel, d'huile d'olive, etc..

Nous espérons que ces animations attireront de nombreux visiteurs, que ceux-ci réaliseront de bonnes affaires et pourront ensuite fleurir notre ville pour le plaisir de tous.

L'organisation de la deuxième foire aux fleurs et aux plants est le fruit de la coopération des services techniques de la mairie et de l'Office du Tourisme, sans oublier l'aide qualifiée de Léo Doumont et la technicité de Didier Fournier.

Claude Lepage, premier adjoint,
pour les coorganisateurs

FOYER-LOGEMENTS

Il semblerait que soit encore insuffisamment expliqué ce que sont les Foyers-Logements et leur vocation. Il nous paraît donc nécessaire de faire le point.

Les Foyers-Logements pour la plupart, datent d'une vingtaine d'années, et ont été créés par les Centres Communaux d'Action Sociale. Le Foyer-Logements de Lorgues date de juin 1976.

Il s'agit d'une résidence pouvant accueillir des personnes âgées, valides et autonomes, seules ou en couple, à partir de 60 ans. L'établissement assure l'hébergement (location de studio ou d'appartements de type F1 et F2) et la restauration (petit-déjeuner, repas midi et soir), ainsi que d'autres services comme l'entretien du logement, du linge personnel ou les courses.

Sa capacité d'accueil est de 35 à 40 résidants. L'établissement n'est pas médicalisé, chaque résidant conserve le choix de son médecin. Les infirmiers, kinésithérapeutes interviennent au quotidien sur prescription médicale.

Les Foyers-Logements ont toute leur pertinence en milieu rural. En effet, les habitations de village ne permettent pas toujours, faute d'un environnement adéquat (par exemple, le défaut d'ascenseur), de maintenir une personne, même valide, à domicile. Le Foyer-Logements peut alors se substituer au domicile sans trop de stress...

Le Foyer-Logements de Lorgues est agréé à l'aide sociale, ce qui signifie que les personnes âgées ayant peu de ressources peuvent bénéficier d'une prise en charge des frais de séjour, partielle ou totale, par le département, sur constitution d'un dossier auprès du C.C.A.S.

Coût des frais de séjour pour l'année 1998 :

- pour un F1 (studio de 32m2), loyer mensuel : **2806,00 F** ;
- pour un F2 (appartement de 70m2), loyer mensuel : 4056,50 F.
- Restauration complète : 80,00 F/jour, forfait services : 6,50 F/jour.

Soit une moyenne mensuelle sur l'année d'un montant de 5444,25 F net.

Édith Cantu, directrice,
Marie-Rose Merle,
adjointe aux affaires sociales

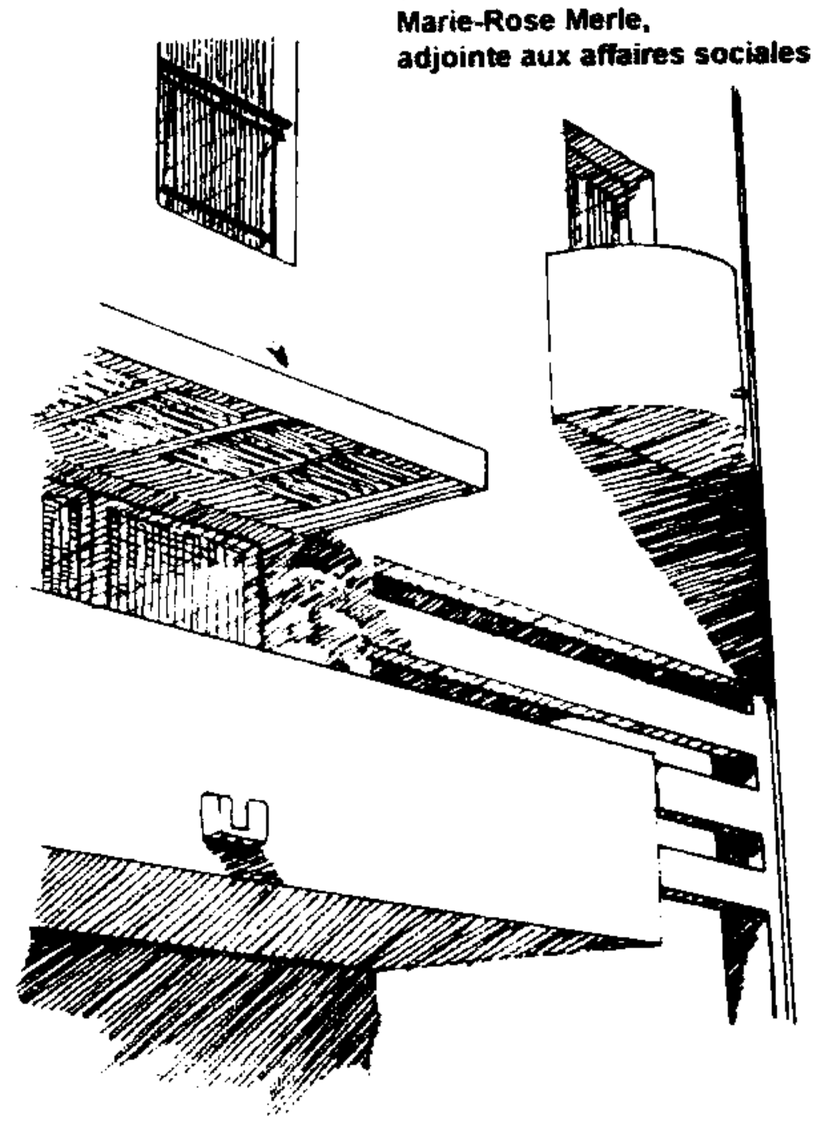

BRÈVES CULTURELLES
PROGRAMMES

- Jeudi 19 mars à 18h au Foyer des Campagnes-Jacky Mathevet : film conférence de Guy Filhoud-Lavergne « Istambul et la Cappadoce »
- Vendredi 27 mars à 21h à l'Espace François-Mitterrand : le Groupe de Travail Régional (G.T.R.) pour le soutien à la diffusion musicale en région Provence a créé un fonds d'aide au missionnement des ensembles musicaux. Dans ce cadre, Lorgues-Animation-Culture reçoit l'ensemble « Aighetta Quartett' ». Composé de quatre guitaristes de haut niveau : François Szönyi, Alexandre Del Fa, Philippe Loli et Olivier Fautrat, l'ensemble « Aighetta Quartett' », formé à Monte-Carlo en 1979, tout en continuant un travail de pionnier auprès de compositeurs actuels (G. Delerue, F. L'Epée...), n'hésite pas à aborder le jazz d'auteur au travers de pièces de Miles Davis ou Chick Corea. « Aighetta Quartett' » suscite ainsi depuis plus de quinze ans l'enthousiasme des auditoires les plus variés. Au programme de ce concert : des chansons populaires espagnoles, Léo Brouwer (1940), J.-S. Bach (XVIIIe s), Chick Corea, Miles Davis.
- Samedi 28 mars à 21h à l'Espace François-Mitterrand : « Le Petit Pascal », jeune artiste humoriste, résidant à Lorgues, nous offre la primeur de son nouveau spectacle « Ça n'arrive qu'à moi ». Celles et ceux qui ont déjà pu apprécier les qualités de cet acteur en solo ne manqueront pas de se déplacer. Vous qui ne l'avez point encore rencontré, n'hésitez pas une seconde de plus !
- Jeudi 9 avril à 18h, Foyer des Campagnes-Jacky-Mathevet : Claude Chauveau, passionnée d'art et de culture, maintenant une habituée du Foyer, nous proposera une rencontre autour de Magritte, dont plusieurs rétrospectives retracent sa vie et son œuvre (Paris, Bruxelles...).
- Jeudi 16 avril à 18h au Foyer des Campagnes-Jacky-Mathevet : Jean-Jacques Ravaux, le « patron » de Peuples et Images du Monde, nous emmène lui-même à la découverte du Népal et de la chaîne himalayenne.
- Du jeudi 30 avril au dimanche 3 mai : « Le Théâtre de l'Horizon » de Lorgues organise le IXe Festival de Théâtre Amateur, à l'Espace François-Mitterrand et au Foyer des Campagnes-Jacky-Mathevet (programme détaillé à venir).

Jean-Marie Gardon, adjoint

CONSEIL MUNICIPAL
SESSION DU 6 FÉVRIER 1998

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat :

a - Choix des animateurs

Le 26 septembre 1997, le conseil municipal avait décidé de lancer une consultation pour le suivi-animation de l'O.P.A.H. Deux entreprises ont fait parvenir une offre régulière :

- URBANIS 1 330 427,27 F.T.T.C.
- PACT-ARIM 1 844 030,00 F.T.T.C.

Le PACT ARIM ne prévoit pas la formation d'une personne relais dans la commune ; en revanche, il annonce la présence d'une « conseillère en habitat », ce qui est trop important par rapport aux besoins et a pour conséquence d'alourdir la proposition.

Le cabinet URBANIS propose une méthode de travail tout à fait appropriée aux souhaits de la commune. L'offre du cabinet URBANIS, moins disant, est retenue.

b - Convention État-Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat-commune

Le projet de cette convention a fait l'objet d'un éditorial et d'articles dans nos précédentes parutions. La convention, qui fixe les conditions de mise en œuvre et de financement de l'O.P.A.H., est approuvée par le conseil.

Emplois « Jeunes »

Il est prévu de créer au maximum 10 emplois jeunes. Les crédits nécessaires au financement de ces emplois seront inscrits au B.P. 1998 de la commune. L'aide de l'État est fixée à 80% d'un emploi payé au S.M.I.C. Des aides complémentaires peuvent être apportées par le conseil général et la Région.

Renégociation de prêts avec la Caisse des Dépôts et Consignations

Sept prêts sont renégociés pour un capital restant dû de 4 846 396,30 F.

Les nouveaux taux varient de 4,95% à 6,10% au lieu de 8,75 à 12,25%. Le gain net pour la commune après paiement des intérêts courus et des indemnités contractuelles est de 1.004 807 F.

Schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

a - Demande de concours à la D.D.E.

Le concours de la D.D.E. est sollicité pour une mission de conseil, d'assistance et de pilotage des études du schéma directeur (cf. notre article voisin). Le montant de la rémunération est fixé à 20.000 F.T.T.C.

b - Marché négocié

Le montant prévisible du marché d'étude du schéma est compris entre 300.000 F.T.T.C. et 700.000 F.T.T.C. La procédure proposée est celle du marché négocié. La réalisation de ce schéma est subventionnée à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau, le conseil régional et le conseil général.

Aménagement du C.D. 10

Afin de permettre l'aménagement du C.D.10 par le conseil général, la commune cédera gratuitement au Département une fraction de terrain au quartier Réal-Cornu.

Demandes de subventions au conseil général du Var

a - Éclairage public du chemin de la Peirouard et de la porte Sarrasine

- Éclairage public du chemin de la Peirouard : 115.100 F.H.T.
- Éclairage de la porte Sarrasine 39 000 F.H.T.

b - Travaux à la chapelle Saint-Jean-Baptiste

Des travaux de renforcement de la voûte et de réfection de la toiture sont nécessaires à la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Leur coût est estimé à 108.691 F.H.T. Une demande de subvention (40%) sera adressée au conseil général.

FONTAINES MOBILES

Après le rapt de la fontaine du Petit-Marché, ce sont les dauphins de la fontaine de la Noix qui ont été prélevés.

On remarquera que la fontaine du Petit-Marché a été rendue et remise en place dans un bel état : l'enlèvement, en effet, avait été commandité par la commune afin que le monument soit restauré.

Gageons qu'il en sera de même au sujet des dauphins de la fontaine de la Noix... L'entreprise Troin, spécialiste de Salernes, détient en effet et la commande municipale, et les dits-dauphins... Qui ne sont pas dans le jardin de tel ou tel individu mal inspiré ! Rumeur, quand tu nous tiens ! ! !

Danièle Danna, adjointe au patrimoine

LETTRE OUVERTE
PIÉTON EN VILLE

« Monsieur le maire,

Je viens de lire dans le journal de ce matin que vous alliez infliger des amendes aux propriétaires qui laissent leurs voitures garées sur la voie publique tous les jours de l'année, même dans les petites rues de la vieille ville, rendant impossible ou très difficile la circulation d'autres véhicules et qui sont un véritable danger pour les piétons qui doivent emprunter journellement ces rues.

Je trouve cette mesure très adéquate, ayant souffert, il y a quelques semaines à mes dépens, d'une chute occasionnée par le peu de passage libre laissé par ces voitures et l'apparition soudaine d'une voiture dans l'autre sens. Je m'en suis tiré heureusement par une blessure au poignet. Cela aurait pu être plus grave.

Je voudrais attirer votre attention sur un problème des motocyclettes de nos lycéens ou collégiens, trafiquées de sorte qu'elles produisent un bruit infernal et dégagent une odeur pestilentielle qu'on ressent plusieurs minutes après leur passage, odeur plus dommageable que le diesel des voitures. Et les fins de semaine on organise parfois des rodéos dans lesquels participent plusieurs motocyclettes, ce qui augmente les nuisances.

Un autre problème est celui des excréments des chiens, dans toutes les rues, à n'importe quel endroit les propriétaires laissent leurs bêtes se soulager même à la porte des écoles, particulièrement dans la rue de Verdun à la porte de l'école Marius-Trussy.

Il m'est arrivé devant la pharmacie Champagne de faire une glissade de 50 cm, heureusement sans tomber, il y a quelques jours, à cause de plusieurs tas d'excréments que j'ai foulés, sans m'en rendre compte.

Pourquoi n'oblige-t-on pas ces propriétaires à ramasser ces déjections comme on les oblige à faire dans d'autres villes et dans d'autres pays sous peine d'une forte amende ?

Il serait bon également qu'on limite la vitesse dans la rue Saint-Honorat, parce qu'on y roule à des vitesse folles et dangereuses pour les nombreux piétons, la plupart retraités, surtout lorsqu'on débouche à côté de la Maison des pères Assomptionnistes. Il est étonnant qu'il n'y ait pas encore eu d'accidents de voitures ou de personnes à cet endroit.

M. Morvan »

POURQUOI PAS...
UNE RUE ROB-JULLIEN ?

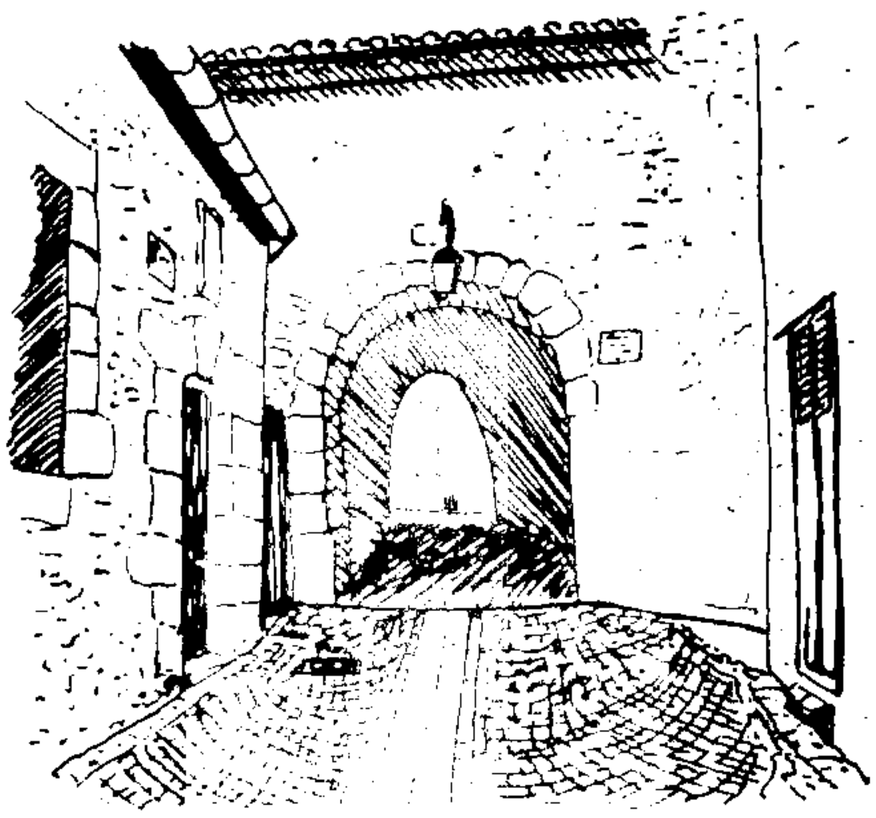

A Lorgues, la municipalité a donné à certains chemins, rues ou boulevards un nom ainsi qu'une numérotation. Ce qui est d'un grand intérêt pour les chauffeurs-livreurs, facteurs, pompiers et pour le grand public. Ne pas trouver telle ou telle personne, dans tel ou tel quartier de Lorgues pratiquement impossible.

Ainsi avons nous vu fleurir : le chemin de la Pinède, le chemin des Pins, la rue Saint-Honorat, etc. Des chemins ont repris leur nom d'origine que même des Lorguais de souche ignoraient : le chemin de Cogolin ou le chemin de Ginasservis.

Les boulevards qui ceinturent la ville ont leur nom : boulevard de la Libération, boulevard Frédéric-Mistral, boulevard Joseph-Bonasse dit « Jean-Gavot » (écrivain et érudit provençal).

Et : la place Marius-Trussy (poète Lorguais) ou l'avenue Amiral-d'Entrecasteaux ; des bâtiments communaux ont été baptisés : salle Raoul-Limbron, stade Jean Turchi ou Claude-Cauvin, Espace François-Mitterrand.

Là est le but de mon propos, car un grand et immense vide subsiste pour l'attribution d'un nom à une rue ! A quand la rue Rob-Jullien ?

Qui n'a pas de souvenir de Rob ? C'est vrai que pour certains c'était un illuminé, « un fada » comme on dit chez nous : ceux qui pensaient ça ne le connaissaient pas. Dans la réalité, c'était un homme doux, gentil et affable. Je pense qu'il serait grand temps de lui rendre hommage. Car si il y a quelqu'un par qui le nom de Lorgues est connu à l'étranger, c'est bien à Rob-Jullien qu'on le doit. Pourquoi la rue Tré-Barri ne deviendrait-elle pas la rue Rob-Jullien ? Ce qui n'empêcherait pas de garder le nom de la porte Tré-Barri.

Michel Mathieu

L'olivier

TÉMOIGNAGE D'AMOUR...
DES OLIVIERS

LUCIEN AINAUD est un retraité dont les soins constants s'adressent à son verger d'oliviers. Né d'une lignée d'oléiculteurs, il travaille ses arbres de belle manière.

L'oléiculture est un labeur dont les résultats les plus apparents ornent nos paysages. Pour celui qui cultive l'olivier, l'arbre est objet de fierté, et de plaisir. Nous rencontrons ici le détenteur d'une tradition mise à mal par le gel de 1956, et la modernité...

"Toute ma famille toujours a cultivé les oliviers J'ai 150 nouveaux arbres et 50 ont été recepés après le gel de 56 c'est mon père qui les a recepés

C'était un gros travail

Il y a eu beaucoup de réactions au gel il s'en parlait beaucoup Ça a été la fin d'une époque mais aussi ça a fait fermer des moulins puisqu'il n'y a pas eu de production pendant 8 ou 10 ans

Un commerce s'est établi avec les Italiens Les propriétaires ont vendu les souches à des commis voyageurs en combine avec les Italiens et à part quelques paysans qui l'ont gardé presque tout le monde a vendu le bois pour un prix très modique. Pour ceux qui ont conservé le bois pour le brûler le travail était pénible parce qu'ils devaient couper les troncs au passe-partout (la "loube")

Finalement, ça n'a pas été une bonne chose, mais on ne voulait plus voir les oliviers, à mon avis, parce que ça n'était pas beau on voyait les squelettes en l'air là avec leurs feuilles noires Il faut dire que les arbres qui avaient été travaillés par les ancêtres étaient énormes à ce moment là

En plus, il y a eu la mutation on a changé les chevaux contre le tracteur De ce fait, deux choses se sont passées en terre arable on a planté en vignes et là où c'était rocailleux c'est le pin d'Alep qui a gagné. Dans les petits espaces et dans la rocaille, le tracteur ne pouvait pas labourer alors que les chevaux y travaillaient

Je vais vous raconter une histoire sur ce sujet. Mon grand-père avait eu une prime pour le recépage : on avait laissé deux ou trois pieds à chaque fût. Il avait vendu son cheval et dans les années 80, il s'est amené un bonhomme chez moi Il m'a dit qu'il fallait rembourser la prime qu'avait touchée mon grand-père Mais moi, je ne pouvais plus travailler les arbres, puisque ça n'était que des restanques et de la rocaille et que je n'avais plus de chevaux... J'ai dû rembourser la prime : ça illustre bien la bêtise.. "

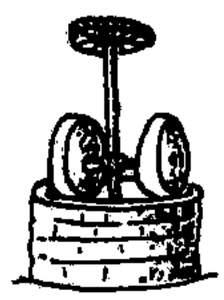

Meules mécaniques auges en pierre

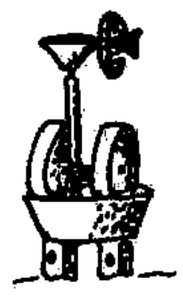

Meules mécaniques bac métallique

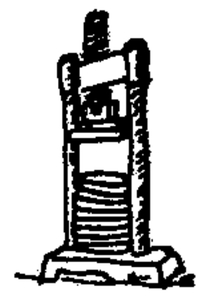

Pressoir à vis en bois

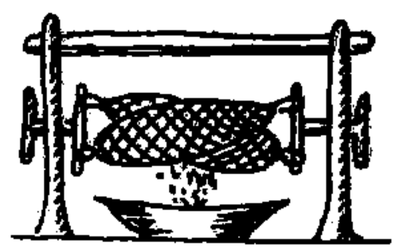

Pressoir à torsion (Egypte)

AUTRES PROPOS...

Variétés d'oliviers, en patois

- le bécu, verte, olive ronde et pointue,
- l'entre-castelen (le caillon) : olive que l'on préfère ici ; huile très fine que l'on mange salée juste après la récolte (la "fachouire") qui sert pour les roustides .
- le calassen vient de Callas .
- le figanièren caiet roux, on peut mettre l'olive en saumure on la cueille au mois d'octobre ; il fait un peu saule pleureur, c'est le plus beau ;
- la partane olive verte qu'on mettait en saumure .
- le ribiès* avant, quand il y avait beaucoup d'oliviers, on le cueillait en février-mars.

Il est à noter que, dans toutes les parcelles, il y a plusieurs variétés Ça peut s'expliquer parce que l'olivier donne une année, et que l'année d'après, vous n'en avez pas La diversité permettait d'avoir une récolte moyenne.

Ici, finalement, l'olivier, ce n'est plus une question de rendement : c'est une question de plaisir. On a le plaisir d'avoir sa récolte et de manger son huile.

Faire pousser l'olivier...

Ce sera plutôt plein midi que plein Nord. Les gens n'en mettaient pas dans les fonds, mais plutôt dans les collines, dès qu'il y avait un petit coin de terre, on plantait un olivier.

On peut dire aussi qu'il existe des quartiers où l'olivier ne prospère pas, si c'est trop froid, par exemple dans les Omédes (quartier Est de Lorgues, près de Florieyes).

Propos de Lucien Ainaud,
recueillis par Gilles Hardouin

---

* Originaire de Ribiers, dans les Hautes-Alpes, au-dessus de Sisteron.

MOULIN DE LORGUES
BILAN OLÉICOLE ANNUEL

Nous remercions les nombreuses personnes qui sont venues visiter le moulin lors de la journée portes ouvertes du 20 novembre 1997.

Elles ont pu apprécier la qualité de l'huile de la campagne 97/98 en dégustant une « roustido » qui, à l'unanimité a été qualifiée, de « sensationnelle ». Elle était l'œuvre de deux coopérateurs, Édouard Trehet et Roger Guigues : qu'ils en soient remerciés.

Bilan de campagne

La campagne oléicole qui vient de s'achever, bien que plus satisfaisante que celle de l'an dernier (41 tonnes, soit 30% d'olives en plus), est encore insuffisante pour assurer l'équilibre financier du moulin. De nombreux efforts restent à accomplir pour assurer la pérennité de l'établissement.

De nombreux oléiculteurs du canton de Lorgues qui, auparavant, faisaient triturer leurs olives ailleurs, sont venus au moulin de Lorgues. *Merci pour la confiance qu'ils nous ont témoignée*

En ce qui concerne le rendement, sujet de discussion s'il en est, il s'échelonne en huile brute entre 16 et 19 litres d'huile pour 100 kilos d'olives, avec des pointes jusqu'à 21 litres pour certains rendements particuliers et toujours pour 100 kilos d'olives.

La production totale d'huile brute est de 6600 litres. Un rendement moyen calculé sur toute la campagne n'est pas significatif de la productivité des olives, car trop assujetti à la quantité d'apports pendant une période donnée.

Le classement des olives en trois catégories différentes, A, B, C, a provoqué quelques irritations car les huiles produites n'étaient pas mélangées. Cette procédure a pour but d'obtenir une huile de meilleure qualité dans la perspective d'une classification en Appellation d'Origine Contrôlée.

Le moulin de Lorgues ne commercialise pas les huiles de catégories B et C. Le critère de qualité étant déterminé par la seule lettre, le chiffre qui suit correspond au numéro de la cuve de stockage et permet la traçabilité du produit.

Espérant que la campagne 98/99 sera plus substantielle, le conseil d'administration va continuer à œuvrer pour améliorer l'outil de travail afin de rendre toujours plus compétitif et plus proche des normes qui sont imposées, ou qui vont nous l'être.

Le Conseil d'Administration

Méli-mélo

SUPER-OCTOGÉNAIRE
ANNIVERSAIRE D'UN CYCLO

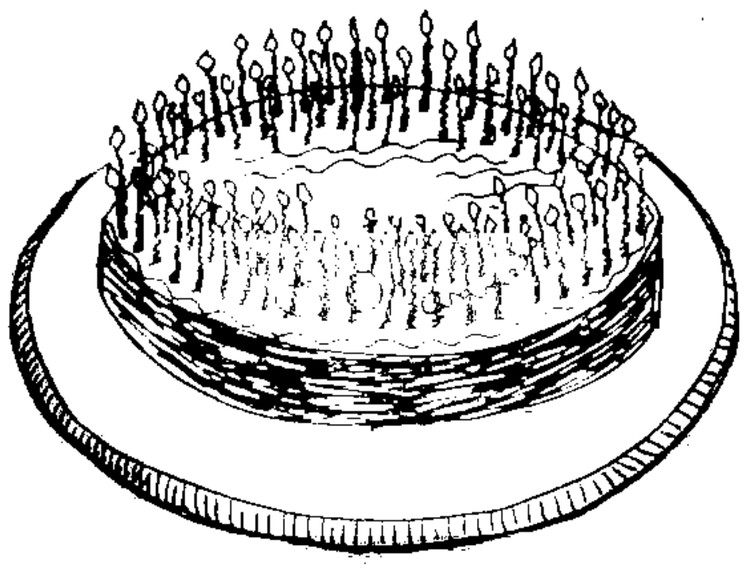

Arriver à 80 ans au milieu des vicissitudes de la vie n'est pas toujours facile. Martin Bracco est un cyclotourniste, personnage hors du commun qui a fêté ses 80 ans le 23 février 1998.

Il faut dire pour éclairer votre lanterne que ce sportif exceptionnel n'a commencé la pratique du vélo qu'en 1981, c'est-à-dire à 63 ans. « C'est une santé » qui aime parler de sa « randonneuse » avec respect. Et ne vous y trompez pas ! Bien mieux, il la chevauche entre 400 et 600 heures par an. Il sait ce que partir en autonomie veut dire : selon la saison, le temps et l'heure il a ce qu'il faut pour se préserver du froid, se protéger de la pluie, s'éclairer lorsque cela est nécessaire et se nourrir pour équilibrer sa consommation énergétique.

Oh ! Bien sûr qu'il n'a pas toujours eu la baraka, mais il sait se préparer, mettre tout de son côté pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé. Rappelons qu'une certaine année il a escaladé le mont Lachens, point culminant du Var, une bonne dizaine de fois afin d'être fin prêt pour la randonnée des trois cols aujourd'hui « Brevet cyclo-montagnard français du Mercantour » (de La Bonette, de Larche, de La Lombarde).

Ses grands rendez-vous

En mars 1981, au début de sa pratique du cyclotourisme, il participe à : Paris-Roubaix : 260km, Nice-Paris : 1050 km, Brevet des randonnées : 300 km.

Il a effectué : six brevets des randonneurs - 200 km, six brevets des randonneurs - 300 km, trois brevets des randonneurs - 400 km, deux brevets des randonneurs - 600 km.

Il a accompli : Grenoble-Nice : 340 km, Marseille-Nice : 240 km, Turin-San Remo : 200 km, Milan-San Rémo : 285 km, Bordeaux-Paris : 600 km, Paris-Luxembourg : 430 km, Paris-Nice « audax » : 1000 km, Paris-Brest-Paris : 1200 km.

Mais aussi des randonnées en montagne : trois randonnées des trois cols : 185 km (Lombarde, Larche, Bonnette 4000 m de dénivelé), un circuit des Aravis : 220 km, un brevet des randonneurs du Jura : 240 km, deux rallyes du Haut-Var : 230 km (4000 m de dénivelé), un rallye du Parpaillon : 170 km, un brevet des randonneurs des Alpes : 250 km (4200 m de dénivelé).

Pépins

Bien sûr qu'il a eu « quelques pépins ». Nous nous souvenons encore d'un matin de septembre 1991, lorsqu'au petit jour il roula sur des billes de bois qu'un camion semait sur la route devant lui. C'est à l'hôpital de Montélimar, en mauvaise posture, qu'il termina sa randonnée. Il se remémore aussi cette nuit du 4 au 5 juin 1983 dans un brevet des randonneurs de 600 km à la Brillanne, Alpes de Haute-Provence lorsqu'une voiture sans éclairage l'a percuté. Sa roue arrière étant hors d'usage, tout l'accompagnement croyait dans l'affolement qu'il avait abandonné. Lui gardait son sang-froid, récupérait une roue de rechange et repartait, alors que d'aucuns le croyaient à l'hôpital. C'est bien là le témoignage d'une maîtrise de soi et de courage que nous transmet notre ami Martin.

N'oublions pas qu'à 77 ans, il escalada encore le Galibier, qu'en 1997 il a parcouru 8000 km à vélo et rallié comme chaque année Flayosc (Var) au Jura en 5 jours (675 km).

Savez-vous qu'en 17 ans seulement à raison de plus de 8000 km par an de moyenne, il a réalisé trois fois le tour de notre planète ?

Souvent sur sa route il s'est fait dépasser par quelques cyclos vaniteux qui n'ont pas daigné lui adresser un petit bonjour amical. Combien parmi ces derniers auraient pu en une année réaliser 12.000 km à vélo... ? Renault pourrait avoir comme slogan « Aussi résistante que Martin » : la Clio ! » et ce serait une vraie référence.

Mais au fait, quelle est sa recette de longévité ? Il en a deux : il apprécie une bonne table et il a son épouse Paulette qui le « chouchoute », le dorlote comme un coq en pâte ; elle partage et contribue à sa jeunesse de corps et d'esprit. Gageons que notre ami Martin fêtera ses 90 ans avec la même vitalité.

Bon anniversaire Martin et longue vie avec Paulette.

Maurice Sigoure, président de l'E.S.L.-Cyclo

N.D.L.R. : V.A.L. s'associe aux voeux de bon anniversaire adressés à Martin Bracco... Et nous incitons tous ceux qui en ont l'aptitude à pratiquer un sport !

AMOURS, DÉLICES ET...
GRANDES ORGUES

Les orgues reprennent la route à nouveau cette année : la « Route des orgues du Var » passera par Lorgues (l'orgue de Lorgues !), et Henri de Rohan, organiste à Paris, sera en tribune pour un programme bien adapté à notre instrument.

Il conviendra de suivre, également, notre programme de concerts pour la belle saison : il devrait y avoir du beau monde !

L'A.D.M.O.

LES RECETTES DE PIERRETTE

« TTORO »

Pour 6 personnes

1 gros grondin, 1 rascasse, 500 g de congre (côté tête), 500 g de lotte, 6 langoustines ou gros bouquets, 1 litre de moules, 2 têtes de cabillaud, 1 tête de merlu, 2 oignons, 1 cuillerée de tomate concentrée, 1 cuillerée de « pimenton » doux (pour colorer), 1 pincée de piment d'Espelette ou de Cayenne, Sel, persil haché, ail, bouquet garni, ½ litre de vin blanc sec, pain de campagne pour les croûtons.

Mettre dans une cocotte les têtes coupées en morceaux, l'oignon en fines rondelles et un filet d'huile, l'ail écrasé, le bouquet garni. Faire suer à couvert en remuant. Ajouter le vin blanc. Laisser réduire de moitié. Mouiller de 1,5 l d'eau.

Incorporer la tomate, le « pimenton » et le piment. Porter à ébullition. Laisser frémir une bonne heure. Passer au chinois en pressant pour récupérer le maximum de fumet.

Saler et pimenter les poissons coupés en tronçons, les fariner, les dorer à l'huile fumante (1 ½ minute de chaque côté). Les égoutter. Les ranger dans un plat allant au feu avec les langoustines crues.

Verser le fumet, porter à ébullition (5 minutes), ajouter les moules bien grattées et lavées. Remettre sur feu vif jusqu'à ce que les moules soient toutes ouvertes. Rectifier l'assaisonnement (ce plat doit être relevé). Disposer dessus les croûtons frits, ou grillés au four mais frottés d'ail. Saupoudrer de persil haché.

(Récemment, Dominique, pâtissier-traiteur et ami de Pierrette lui demanda si elle connaissait l'origine du nom d'un plat : le Ttoro. Espagnole, portugaise ou basque ? Intriguée, Pierrette téléphona à André, autre ami qui vit en pays basque, qui lui confirma aussitôt que c'était un nom et un plat basques.

André a envoyé à Pierrette la recette du Ttoro à l'intention des lecteurs de V.A.L. ; celle de Dominique présente quelques légères variantes mais les deux sont bien appétissantes pour les amateurs de poisson. V.A.L. remercie Dominique et André !).

Pierrette

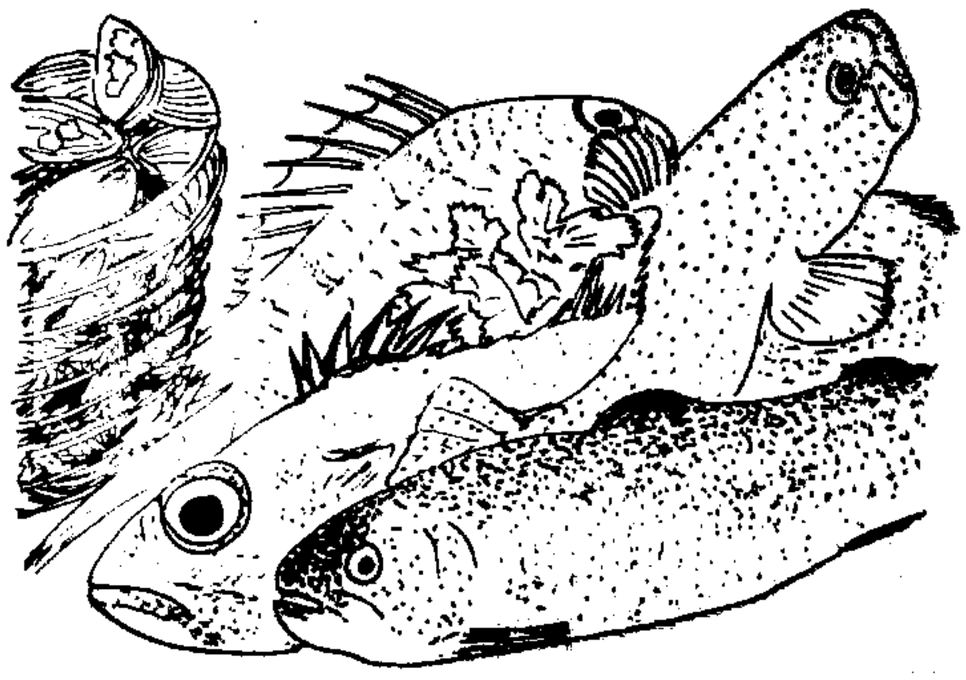

FAITES DU VÉLO
FÊTE DU VÉLO...
SAMEDI 16 MAI 1998

L'Office de tourisme de Lorgues, l'É.S.L. cyclotourisme et l'É.S.L. V.T.T., organiseront samedi 16 mai 1998 une manifestation intéressante et bien sympa.

Ils mettront en place :

- une « foire du vélo d'occasion » de particulier à particulier : cycles de route, de ville, V.T.T., enfants et adultes ;
- des conseils techniques ;
- des conseils de sécurité (conformité des vélos, freinage, éclairage, etc.) ;
- des démonstrations, essais et balades ;
- l'inauguration d'itinéraires V.T.T. sur la commune ;
- un concours du plus vieux vélo en état de marche.

Avis aux amateurs de petite(s) reine(s) !

Les organisateurs

INITIATIVE, RUE DE L'ÉGLISE VOISINES ET CONSŒURS

"Trois femmes"

"Trois femmes" : c'est le titre d'un film américain sorti voici quelques années. À Lorgues, il s'agit de trois personnalités commerçantes qui ont décidé de coopérer.

Elles tiennent boutique en haut de la rue de l'Église à proximité de la place Clemenceau. Trois voisines donc qui ont compris qu'il leur serait utile de se serrer les coudes plutôt que de se concurrencer inutilement.

Leurs métiers se prêtent à la complémentarité.

- À l'enseigne "Le Hucher", Muriel Thiéry vend depuis 1995 des antiquités et de la brocante de qualité, et propose des services de restauration de bibelots et d'objets en bois. Elle s'appuie sur l'entreprise artisanale de son mari, Pascal, menuisier-ébéniste (78, chemin de Berne). Par le biais du mobilier, elle touche à la décoration et à l'ameublement, secteurs qui intéressent Élisabeth Delapierre, dont la boutique lui fait face.
- C'est également en 1995 qu'Élisabeth Delapierre ouvrait "El Capricho", magasin de bibelots, vaisselles et meubles artisanaux méditerranéens, tandis que, couturière de formation et de métier, elle se préparait à élargir son champ d'activités vers la confection d'ameublement. Elle resta longtemps discrète à ce sujet, afin de ne pas gêner Claude Starck qui lui fait face.
- Celle-ci, en 1993, avait ouvert à l'enseigne de "Jade" son atelier de retouches, et, selon la demande, de couture d'intérieur. Seul établissement de ce type à Lorgues, elle garde sa spécificité de mercerie et de vente de lingeries et d'articles de confection féminins et d'enfants.

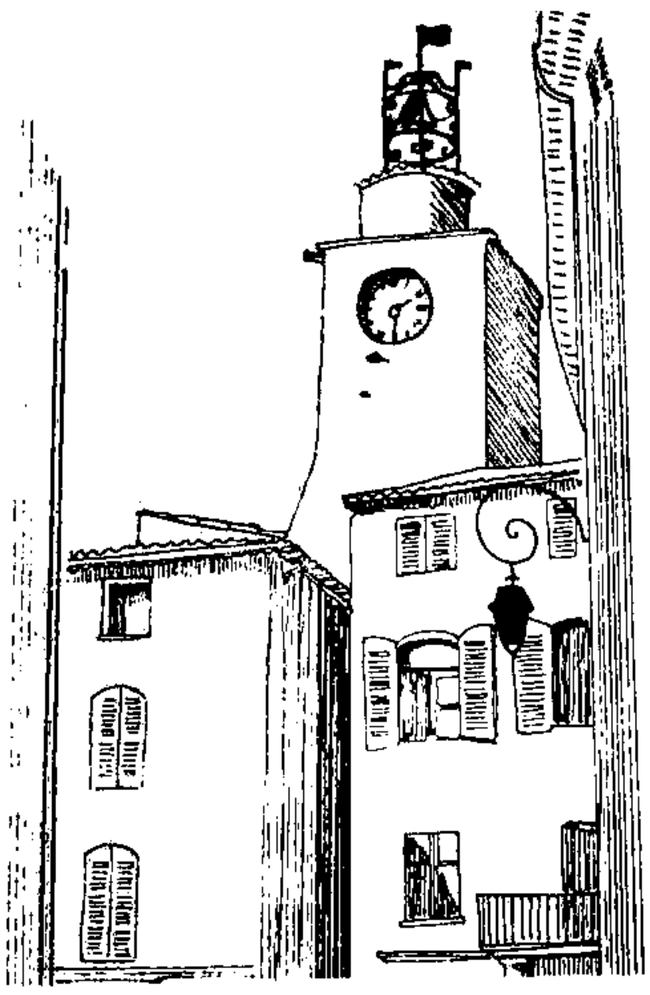

Une initiative commerciale de bon sens...

Cependant, Claude Starck et ses consœurs ont défini un protocole d'entraide qui les autorise à jouer à fond la carte du bon voisinage.

"Le Hucher" renvoit donc à "El Capricho" et "Jade" les clients qui souhaitent bénéficier de concours en matière de confort textile... Tandis que Claude et Élisabeth ne manquent pas d'attirer l'attention sur les prestations et les objets que proposent Muriel et Pascal Thiéry, et se partagent une demande de plus en plus pressante de travaux de couture.

Le développement d'un service conjoint permet aux couturières, par exemple, de compléter les prestations offertes à la clientèle, soit :

- retouches,
- rideaux, ameublement,
- confection personnalisée "de petits trucs classiques de notre conception" (pour les Fêtes, Claude et Élisabeth ont fabriqué et vendu des "petites jupes noires toutes simples et croquantes").

Pratiquement, cela revient aussi à se rendre mutuellement les services d'ouverture et de surveillance des boutiques, lorsque l'une ou l'autre est absente.

Voici donc des dispositions qui devraient consolider l'attractivité commerciale de la rue de l'Église et semblent "faire florès" car de si bonnes attitudes contaminent une rue voisine.

Il est très possible que Lorgues connaisse un renouveau dans le domaine du commerce de proximité et d'agrément ; gageons que, grâce à de telles initiatives, la clientèle y trouvera meilleur compte -et cela passe par l'organisation de l'accueil : nos trois voisines font finement mouche- !

Gilles Hardouin

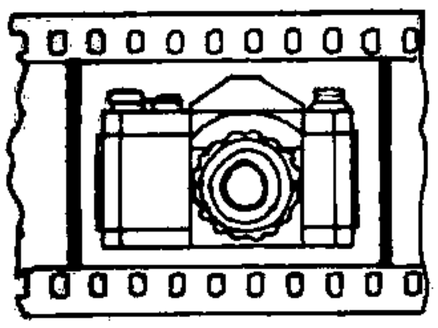

PHOTOGRAPHE À LORGUES UN « PRO »

Nouvel atout pour une rue qui, elle aussi, s'anime, un studio photographique a ouvert le 6 janvier, 1, rue de La Trinité, à l'enseigne on ne peut plus évocatrice : "Le Photographe".

Qu'on en soit sûr, il s'agit d'un vrai : un ancien élève des sections audiovisuelles de l'école des Beaux-arts de Marseille, jeune publicitaire qui a exercé une huitaine d'années à partir de Draguignan et couvert toute la côte.

L'installation de Denis Faravel à Lorgues indique sa forte motivation : monter "quelque chose" avec son épouse France, permettre à celle-ci, aide-soignante de nuit, d'être plus proche de leurs trois enfants, et diversifier sa propre activité... autant de jalons d'un projet qui, finalement, est raisonnable. En effet, quelle ville de près de 7500 habitants n'a pas au moins un photographe ? Un vide se comble...

Son établissement est entièrement consacré à la "photo". Denis Faravel effectuera toutes prises de vue, dans les divers domaines commerciaux du métier (individuels, cérémonies, entreprises, paysages, ...), donnera des conseils d'achat, vendra des appareils au même prix que les grandes surfaces spécialisées ; il aura son propre labo noir et blanc et sous-traitera la couleur...

Il opérera en association avec Etienne Biron, excellent photographe de Flayosc, ce qui leur permettra de s'entraider afin de répondre aux besoins des deux villes.

Chaque sujet est pour lui objet de recherche et de remise en question : Denis est un authentique créateur d'images ; les Lorguais en avaient besoin !

V.A.L.

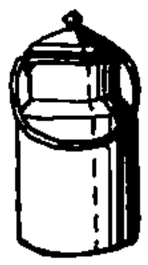

SOUVENIRS : VIEUX MÉTIERS... MARCHANDS DE LAIT[1]

La marchande de lait, Madame Allary, portait le lait à domicile, il me semble la voir avec son bidon à la main et ses mesures (1 litre, 1 demi-litre, 1 quart). Elle criait « le lait ! ». Ils avaient leurs vaches place du Portail-du-Tronc, à côté de Léon Bridet, impasse des Jardins.

Madame Rinaudo circulait avec son âne et son charreton. Elle actionnait d'une vigoureuse main la poire de la corne pendue au charreton, puis tapait le marteau des portes et criait : « le lait ! ». L'âne, qui connaissait le parcours, s'arrêtait et repartait sans commandement.

Madame Galfré portait le lait, et la brousse aussi, de porte en porte et criait : « Lou lach ». Elle demeurait à la maison Simon, rue de la Canal.

Monsieur Girard, dit « des vaches », le plus vieux des laitiers de Lorgues, demeurait rue Bourgade.

A cette époque, en 1935, on pouvait voir des vaches broutant dans les prés que certains laitiers possédaient à Lorgues[2].

Il y avait aussi une autre marchande de brousse qui venait de Draguignan, et portait un panier en tôle de forme rectangulaire, rempli de faisselles. Elle « trompettait » et criait : « la brousse ». Les clients descendaient dans la rue avec une assiette pour se faire servir, au prix de 5 sous.

Francis Chauvier

---

[1] À Lorgues, mais aussi selon notre collaborateur bénévole Lucien Preire, à Carcès, on appelait les laitiers les « lachié ».

[2] Autres laitiers de Lorgues : Mme Frutto, avenue Allongue, et, jadis, Mme Chirio (surnommée Chelet), rue de La Trinité.

Tradition

RÉSINIERS
« DE LORGUES »

Bien avant la guerre de « 40 », des gars des Landes sont venus s'installer à Lorgues. Tous les jours de la semaine, ils montaient « saigner » les pins du domaine de Salgues pour récolter la résine. J'en connaissais quatre familles : les Dubost, Capdepuy, Castan et Diouet. Tout petit, je vois encore tous ces pots de terre suspendus à des pins immenses, se remplir lentement de la sève de l'arbre.

Ma mère, en traversant la forêt pour aller à la messe à la chapelle de Salgues, buvait l'eau de pluie de ces pots, pour s'éclaircir la voix.

Dans les années 50, j'ai charrié avec mon cheval les trois derniers tonneaux de résine. C'était la fin d'une belle histoire des hommes des Landes.

Les Diouet étaient nos voisins. Maurice était un beau jeune homme : il venait de Bordeaux. Avec son accent et sa fière allure, Léontine n'a pas pu résister : elle vivait avec sa grand-mère « la mère Fine » à la Fouant de l'éuve[1], et Maurice venait boire à la petite source. Ce fut une belle histoire d'amour et trois petits enfants naquirent de cette union.

Combien de fois, je suis allé m'amuser avec les deux plus grands ; Henri et André en 1935. Et la mère Fine qui tous les jours nous prédisait la guerre... Finalement en 40, elle a eu raison.

La vie était dure à l'époque pour les familles nombreuses : les allocations n'existaient pas et l'assurance non plus.

Comme toujours il y avait des gens méchants et des bons. Ma mère pleurait quand une certaine voisine lui lançait méchamment « si vous n'avez pas de sous, grattez vous le c... ! ». Par contre, le docteur Napoléoni qui venait souvent soigner les petits Diouet ne voulait jamais un centime. « Les riches payent pour vous ! », plaisantait-il.

En 1940, Maurice meurt à Toulon d'une pneumonie et son épouse le suit quelques années après. Les petits repartent à Bordeaux chez des oncles. Mais Henri rêve toujours de la Fouant de l'éuve... Vingt années se passent et le voilà revenu. Son métier est maçon et il s'installe à Saint-Raphaël, et le dimanche il vient à Lorgues remonter son amour de Fouant de l'éouve.

Si un jour vous passez, il y a toujours un verre propre à la petite source, pour le passant égaré, en souvenir d'un Landais qui se nommait Maurice.

Francis Silvestri

N.D.L.R. : d'autres familles ont parmi leurs anciens des résiniers. Nous serions heureux de rendre les lecteurs de V.A.L. bénéficiaires de nouvelles informations sur ce métier.

[1] La Fouant de l'éuve : la source du chêne.

Brèves

DERNIÈRE MINUTE !

Le Secours Catholique, heureux de son nouveau local, place de la Poste, fait savoir qu'une permanence d'accueil aux familles en difficulté, sera assurée tous les mercredis à 14h30 à partir du 4 mars 1998.

Le vestiaire sera ouvert tous les jeudis matin de 9h à 11h à compter du 12 mars 1998.

La réception des vêtements et objets, offerts en bon état, se fera le vendredi matin de 9h à 10h.

Merci !

À L'HONNEUR : UNE JEUNE LORGUAISE

Chaque année, sur le plan national, est organisé le Concours de la Résistance et de la Déportation.

En 1997, le sujet à traiter était : « les femmes dans la résistance ».

Au palmarès de l'Inspection académique du Var, nous avons relevé, dans la catégorie « devoirs individuels », la très bonne place de Jennie Amardeil, élève du collège de Lorgues.

Au cours de sa réunion du 10 janvier, le Comité local de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance lui a adressé ses félicitations et le président E. Thomas lui a offert un livre-souvenir, en témoignage de reconnaissance pour son travail contre l'oubli des actions de la Résistance menées par ces hommes et par ces femmes qui ont contribué à la libération de notre pays.

Le comité lorguais de l'A.N.A.C.R. est fier de compter dans ses rangs deux figures authentiques de la résistance féminine : Emilienne Cottin et Marie-Thérèse Hefti.

Antoine Payet, A.N.A.C.R.

AU LYCÉE

Le lycée de Lorgues organise sa journée portes ouvertes, à l'intention des collégiens, le matin du samedi 4 avril 1998, et de tous les habitants du canton, et d'ailleurs, l'après-midi.

Qu'on se le dise !

Culture

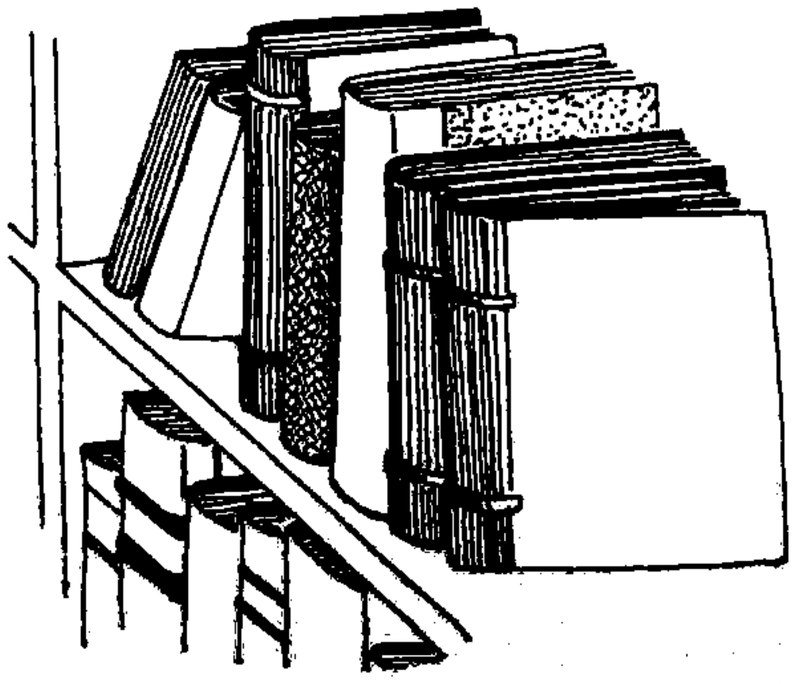

LU POUR VOUS

La fontainière du Roy, de Jean Diwo

Jean Diwo a publié plusieurs romans dont, chez Flammarion, « Au temps où la Joconde parlait », et « Les dîners de Calpurnia ».

Le 17 août 1661, au château de Vaux-le-Vicomte, le surintendant Fouquet offre une fête éblouissante. Louis XIV est furieux. Il décide la perte de l'insolent, mais cette soirée lui donne l'idée de bâtir Versailles.

Clémence, la « Fontainière du Roy » est la fille du génie des eaux, de cette future merveille. Son père, François de Francine, crée à Versailles des fontaines, fait jaillir des cascades grâce à des travaux titanesques. Il embellit ainsi les jardins dessinés par Le Nôtre.

Les amis de Francine baptisent Clémence. Elle devient Ondine... ils l'ont surprise se baignant quasi nue dans un bassin.

Le parc est son royaume. Avec elle on entre dans les coulisses de la cour, près de Louise de La Vallière, de la Montespan, de Madame de Maintenon. Séductrice, Clémence plaira à Louis XIV. Il sera son protecteur.. Jean Diwo nous fait partager la naissance de l'un des monuments les plus visités du monde.

Dernières acquisitions... À votre disposition !

Croire et oser, J.-F Deniau
La petite française, E. Neuhoff
La fontainière du Roy, J. Diwo
Arthur ou le bonheur, F. Giroud
Les vignes de Sainte-Colombe, C. Signol
Messieurs les enfants, D. Pennac
Le grand banc, H. Daley
Le fond de l'eau, D. Picouly
Le dernier des Camondo, P. Assouline
François 1er, J. Lang
Le rendez-vous à Vera Cruz, Erwan Bergot
Au cabaret des oiseaux, M. Jeury
Les cendres d'Angela, F. Mac Court
Le Pierrot de soleil, Cl. Vincent
L'Abyssin, Georges Ruffin
Le tailleur de Panama, J. Le Carré.

La bibliothèque

SUGGESTIONS...

Petits et grands arbustes, ils offrent une gamme énorme de possibilités décoratives. Par leurs feuillages colorés, leurs fleurs, leurs silhouettes, ils améliorent notre environnement et mettent en valeur les lieux où nous aimons vivre.

Dès l'entrée, une petite barrière marquera la bienvenue par un arbuste (1) grimpant comme le Chèvrefeuille, un Rosier sarmenteux, une Vigne à feuillage, un Jasmin. Cela vaut également pour la clôture (2) avec peut-être d'autres arbustes comme la Glycine, la Trompette (Bignonia), la Clématite, l'Aristoloche siphon, peut-être même deux pieds de Kiwi de sexe différents. L'escalier d'entrée (3) sera soutenu par deux arbustes rampants comme un Cotoneaster, un Genévrier rampant ou un Fusain du Japon. De même, la porte (4) sera encadrée de deux arbustes à silhouette plus ou moins en boule comme le Buis, le Thuja nain doré, bleuté ou panaché, le Pin nain noir d'Autriche, prolongés par quelques arbustes rampants comme le Fusain rampant panaché, le Rosier nain rampant, l'Hélianthème, la Potentille ou encore le Romarin rampant.

Tout près du corps de la maison on préférera des plantes tapissantes (pour le choix voir les numéros 1 et 2).

Il faut éviter le mauvais exemple illustré par le croquis n°6 : le grand arbuste, planté trop près, ne permet pas son développement naturel et « file » vers un maximum de lumière. Il faut donc prévoir une distance de plantation suffisante (7) avec éventuellement un rappel

Les coins de la maison seront adoucis (8) par des arbustes à silhouette arrondie ou pyramidale. On peut utiliser des essences « bien de chez nous » comme le Lentisque, le Launer, le Filaire ou des espèces exotiques comme l'Aucuba, le Laurier-cerise ou le Mahonia.

Les croquis A,B,C représentent les garnitures d'un poteau, d'un cadran solaire et d'un tronc d'arbre ; pour le choix des espèces, se reporter aux commentaires relatifs aux croquis 1 et 2. Un arbre et son rappel (D) seront complétés par des plantes rampantes. Une petite pièce d'eau (E) sera encadrée en partie par des arbustes qui se mireront dans l'eau. Le banc de pierre (F) aura droit à quelques arbrisseaux

Le muret de pierres fixées au ciment (G) réclamera des arbustes résolument retombants et le muret de pierres sèches (H) accueillera des plantes alpines comme la Saponaire, le petit Œillet, l'Aubnette ou la Corbeille d'argent.

Dernière suggestion : allez repérer dans les jardineries spécialisées les plantes qui vous font de l'œil. La plupart du temps vous trouverez en plus un personnel spécialisé qui vous guidera dans vos choix... Achetez le moins possible un superbe emballage avec une très belle photo cache quelquefois une marchandise minable !

Léo Doumont,
Société Lorguaise d'Horticulture

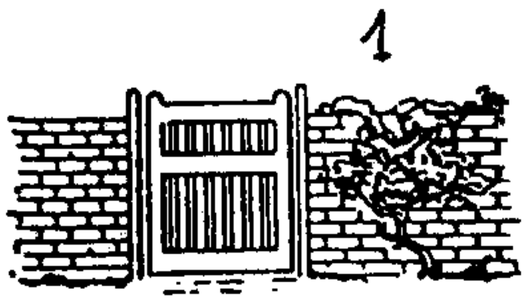

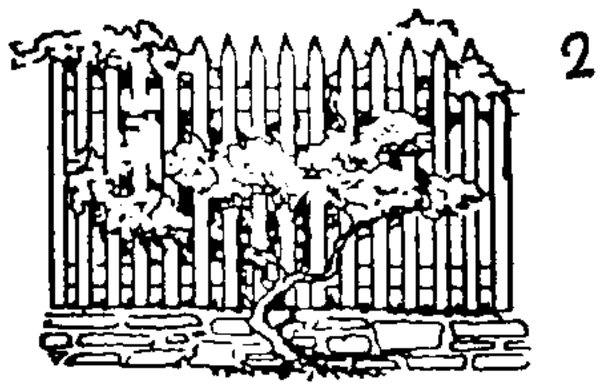

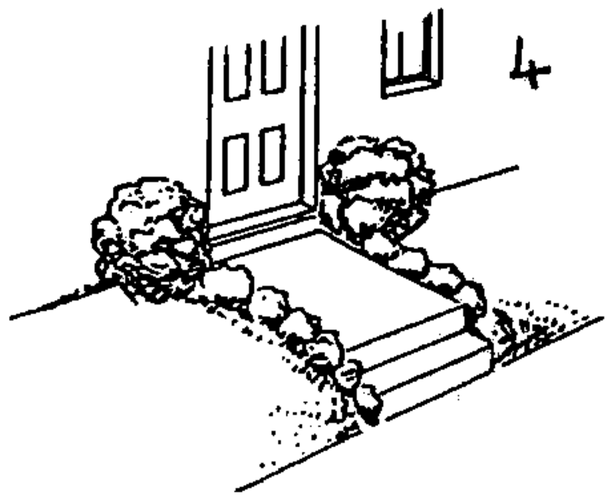

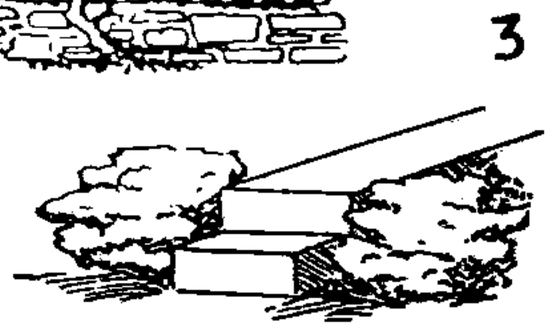

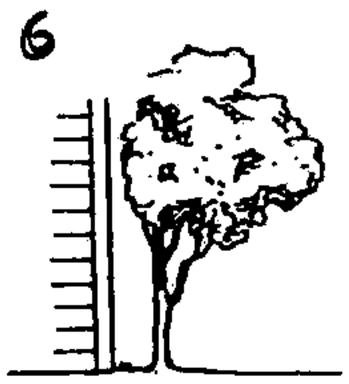

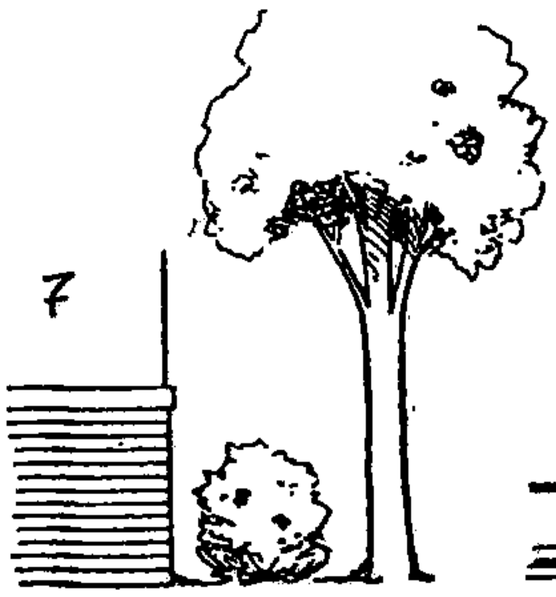

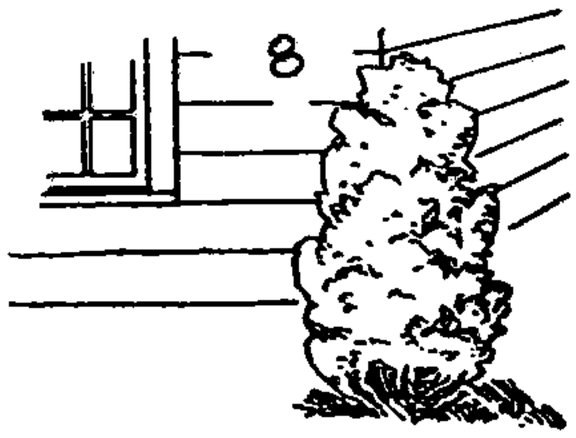

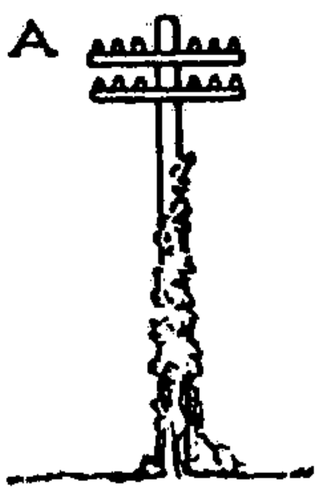

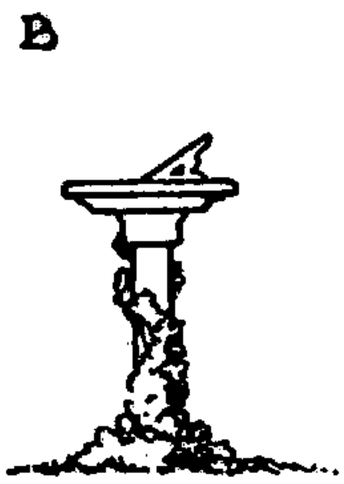

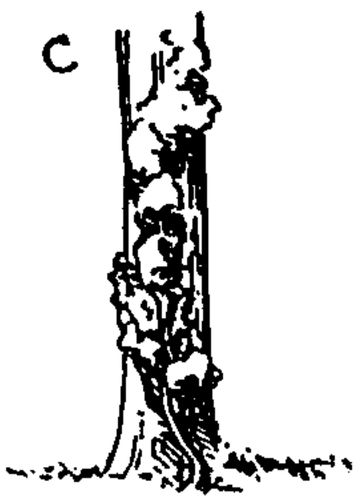

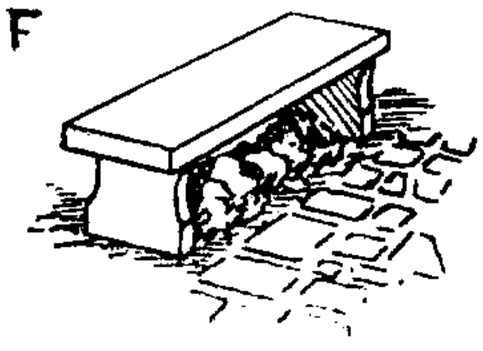

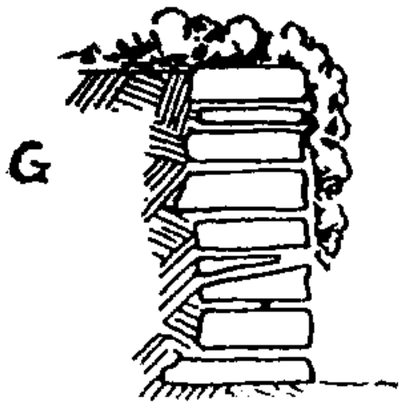

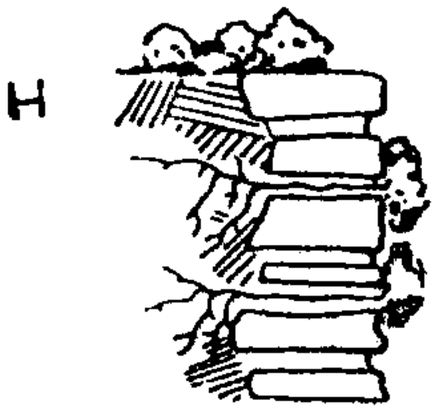

MEDECINS : TOUR DE GARDE

Dr BERNARD	08 mars 1998
Dr DECROCQ	15 mars 1998
Dr BROUSSARD	22 mars 1998
Dr GROUILLER	29 mars 1998
Dr FOUCAULT	05 avril 1998
Dr CAMPI	12 avril 1998
Dr CAMPI	13 avril 1998
Dr RICHEZ	19 avril 1998
Dr DECROCQ	26 avril 1998
Dr BERNARD	01 mai 1998
Dr BROUSSARD	03 mai 1998
Dr GROUILLER	08 mai 1998
Dr FOUCAULT	10 mai 1998
Dr CAMPI	17 mai 1998
Dr RICHEZ	21 mai 1998
Dr DECROCQ	24 mai 1998
Dr BERNARD	31 mai 1998
Dr BERNARD	01 juin 1998

SERVICES

MAIRIE	04 94 73 70 06
POMPIERS	18
C S ALBERT-MATHIEU	04 94 73 91 91
GENDARMERIE	04 94 73 70 11 ou le 17
LA POSTE	04 94 60 33 30
TRESOR PUBLIC	04 94 73 71 60
JARDIN D'ENFANTS	04 94 67 62 69
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	04 94 60 33 50
FOYER-LOGEMENT	04 94 73 76 06
OFFICE DE TOURISME	04 94 73 92 37
AMBULANCES C.A.V.	04 94 73 24 88
AMBULANCES LORGUAISES	04 94 73 77 38
TAXI WILLIAM	04 94 73 95 61
COOPERATIVE LA LORGUAISE	04 94 73 70 10

CHIRURGIENS DENTISTES :

BOITARD M.	04 94 73 70 03
DOMART F.	04 94 73 71 64
LION J.F.	04 94 73 26 00
REMY-BISCHOFF F	04 94 73 99 83
ROGUET J.F.	04 94 73 27 32

MEDECINS :

BROUSSARD J.	04 94 73 70 30
Cabinet médical de MM. RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P.	04 94 73 70 27
CAMPI J.J.	04 94 73 95 95
DECROOCQ D.	04 94 73 95 74
FOUCAULT P.	04 94 73 99 22
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin-psychothérapeute	04 94 73 95 25

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

	04 94 73 95 87

CABINET D'IMAGERIE MEDICALE (RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE)

POESSON Y.	04 94 73 20 50

PHARMACIES :

BRETON et CADENE	04 94 73 70 31
CHAMPAGNE	04 94 73 72 97

INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, TESSON, WISPELAERE, BRUNET	04 94 73 90 90
SCP SCHAPPLER, BOULLERET, AMAND	04 94 67 64 22

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

DARDENNE L. et BLONDEL R.	04 94 73 73 37
STOFFANELLER M.J.	04 94 73 72 32
BERNARD F.	04 94 67 66 27
RAVEY D.	04 94 73 94 77
PELLETIER M.	04 94 84 36 85

PSYCHOLOGUE :

BARBIER-GICQUEL C.	04 94 84 34 01

PEDICURES MEDICALES :

JULIEN-TITEUX N.	04 94 73 79 16
MAUDUECH-OUVRERY A.	04 94 50 64 82

ORTHOPHONISTES :

GALY I.	04 94 73 96 72
LUDIER-MRANI A.	04 94 73 20 84

CLINIQUE VETERINAIRE :

GUIRARD L. et JEAN E.	04 94 73 66 32

Services

Mairie

Relations avec le public ☎ 04 94 73 70 06
Services techniques, eau, urbanisme
☎ 04 94 67 65 90
Centre Communal d'Action Sociale
☎ 04 94 73 29 55
Animation et Affaires Culturelles
☎ 04 94 67 67 62
Finances et personnel ☎ 04 94 73 70 06

Horaires d'accueil :

Administration générale,
services techniques, eau, urbanisme
lundi, mardi, mercredi 8h-12h, 13h30-16h30
jeudi, vendredi 8h-12h
jeudi après-midi fermé
vendredi après-midi 13h30-16 h
samedi état-civil, 10h-12h

Permanences diverses

Office de tourisme-Syndicat d'Initiative
Place Entrechaus, heures indiquées, ☎ 04 94 73 92 37
Mission d'animation, C.L.S.H.
rue de la Trinité, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi 13h30-18h ☎ 04 94 73 99 18

Centre médico-social
13 cours de la République
accueil et orientation sur rendez-vous pris de 14h30 à 17h30 au ☎ 04 94 50 90 40
lundi, mardi jeudi vendredi
de 14h30 à 17h30 au ☎ 04 94 73 70 90
Consultation des nourrissons
13 cours de la République
sur R.V. au ☎ 04 94 68 56 97
Bibliotheque
jardin de la maison des associations
mercredi et vendredi 15h-17h.
samedi de 10h-12h
C.R.A.M. et C.I.C.A.S
en mairie, 1er et 3e lundi du mois 13h30-15h
A.V.A
en mairie, 1er lundi du mois 13h30-15h
Permanence des crématistes
maison des associations, salle de réunion
2e mardi du mois 10h-11h30 sauf juillet et août
SENDRA-Lorgues
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30
maison des associations, 2e étage
☎ 04 94 67 67 98
Mission locale
Mardi de 9h à 12h, R.d.C. mairie

LES MOTS CROISÉS, de Jacques Forestier

Problème n°34

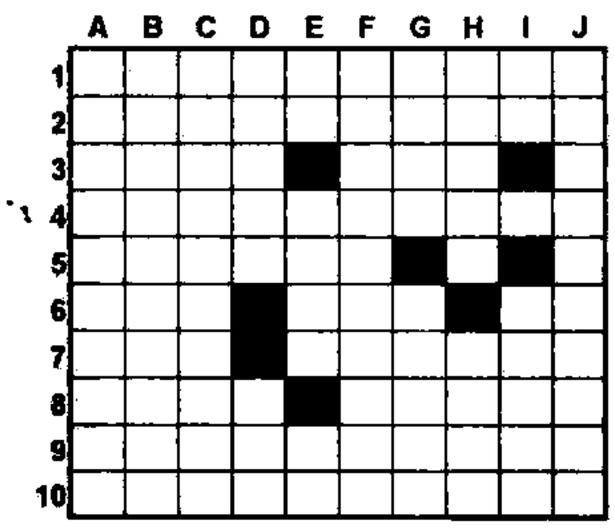

Horizontal

1. Qualité bien agréable pour les autres.
2. Peuvent intervenir, de façon favorable ou défavorable, dans notre vie.
3. Ville natale de Garibaldi - Ne prête à aucun doute.
4. Fera traîner en longueur.
5. Du cœur... surtout en hiver.
6. Paroisse de Jean-Marie Vianney - L'arène n'est pas dans ces carences... - Révérend Père.
7. La Haute-Marne... du temps des romains - S'est sauvée à reculons
8. La moindre des choses - Vagabonder
9. Alignèrent en dépit du bons sens
10. Indispensables

Vertical

A. Etait dirigée par un intendant avant 1789
B. Parerions à quelque chose de désagréable
C. Elles sont indispensables
D. Entre de travers - Sont Anglais....
E. Râ - Le fêtard aime la faire - Marque le lieu
F. Incollable
G. Evêché des cruciverbistes - Apparu brusquement
H. Radio française - Farine... mais pas de l'an (oh ! pardon)
I. Transit temporaire - Paternelle sans pâtée
J. Escroqueras.

Solutions du problème n°33

Horizontal

1. Collégiale
2. Ordination
3. Nice - La - CC
4. FGDS - Aglae
5. El - ATN
6. SNAB - Crias
7. Samu - Ce - IE
8. EIAT - Intru
9. Urbanistes
10. Religieuse

Vertical

A. Confesseur
B. Originaire
C. LDCD - AMABL
D. Lies - Butai
E. En - NG
F. Gala - CCIII
G. ITAG - Rense
H. Ai - Lai - TTU
I. Locataires
J. Encenseuse

HORAIRES DES CARS

Lorgues-Draguignan
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi 7 h 10 13 h 20, 17 h 45 (période scolaire)
départ Office de tourisme, place Entrechaus, sauf le mardi : piscine, bd de la Libération

Draguignan-Lorgues
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, départs gare routière : 7 h, 11 h 20, 16 h 30, 17 h 30 (période scolaire)

Lorgues-Les Arcs
Lundi, mercredi, vendredi : départs 6 h 30, 8 h, 16 h 50. Mardi, jeudi, samedi : départs 6 h 30, 8 h, 16 h 50

Les Arcs-Lorgues
Lundi, mercredi, vendredi : départs 7 h 30, 11 h, 17 h 50. Mardi, jeudi, samedi : départs 7 h, 11 h, 17 h 50

COLLABORATEURS DU NUMERO 39

L. AINAUD. L'amicale des anciens élèves du collège et du lycée. L'A.N.A.C.R. R. ARNAUD. F. BERTOJO. La bibliothèque. R. BOUNETOUT. J. BROUSSARD. É. CANTU. M. CHAPELAIN. F. CHAUVIER. A.-A. COMPAN. Le C.R.P.F.. D. DANNA. Ch. DELSERAY. Cl. DERAMBURE. L. DOUMONT. S. DUCORNET. J. et P. FORESTIER. J.-M. GARDON. S. GARNÉRO. J. GAUNEAU. Gaz de France. B. GRIVET. G. HARDOUIN. V. HUSSENOT. M. LAGNIEN. Cl. LEPAGE. Le lycée de Lorgues. B. MARIANI. M. MATHIEU. M.-R. MERLE. M. MORVAN. Le Moulin de Lorgues. F. PACAUD. A. PAYET. E. PERCIVALLE. L. PREIRE. B. SALLE. Le Secours catholique. M. SIGOURE. F. SILVESTRI. La Société Lorguaise d'Horticulture. J.-M. SORASSO. Ch. TURNER.

Maquette : S. DUCORNET, G. HARDOUIN. Illustrations. G. CHARROT, S. DUCORNET, M.-T. NARINO, ...
Dir. Publ. : B. MARIANI. Coord. : G. HARDOUIN. Imp. BONNAUD, Draguignan (04.94.68.17.85)